

Temps probable aujourd'hui: Beau et plus doux. Table with temperature forecasts for Montreal.

Canada

LE SAINT DU JOUR: ST-EULOGIE, martyr

70e journée - 3e mois, 31 jours - 10e semaine

SOLEIL lever à 6 h. 21 LUNE lever à 2 h. 26

coucher à 6 h. 00 coucher à 10 h. 17

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE - No 283

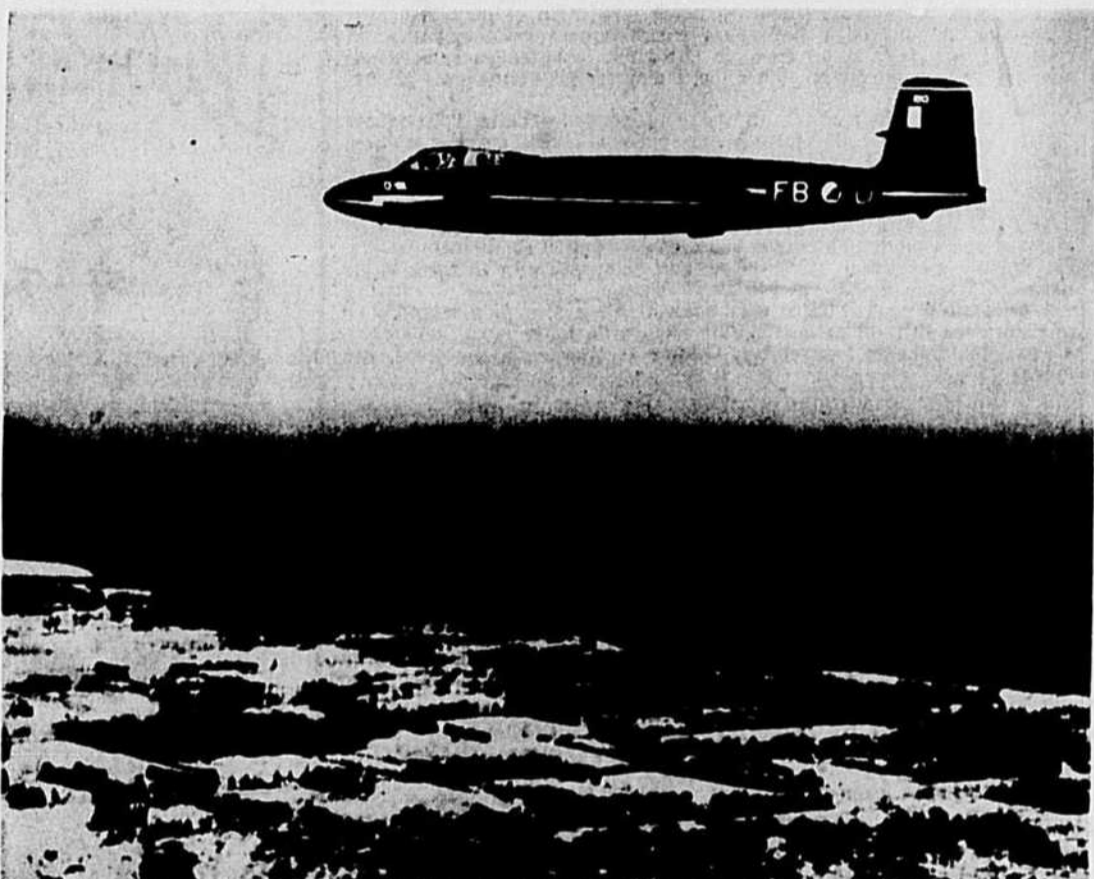
MONTREAL, SAMEDI 11 MARS, 1950

PRIX: CINQ CENTS

Vaste projet de l'hon. P. Martin sur les pensions de vieillesse

(Lire en page 3)

De Toronto à Ottawa (230 milles) en 26 minutes



En guise d'envolée d'essai, hier, cet avion de combat à réaction, le Avro CF-100, le plus nouvel appareil du genre produit au Canada...

Appréhensions: causes du chômage

Le pessimisme ne peut que nuire à notre économie, dit M. Saint-Laurent à la CTCC

OTTAWA, 10. (CP) - Le premier ministre, le très honorable Louis Saint-Laurent, a affirmé aujourd'hui que les Canadiens n'ont aucune raison de considérer l'avenir avec pessimisme.

La délégation des travailleurs catholiques était dirigée par M. Gérard Pican, président de la CTCC, et M. Jean Marchand, secrétaire du syndicat, qui représente quelque 90,000 employés, particulièrement dans le Québec.

elle soulèverait une controverse religieuse au pays. L'adoption d'un drapeau national et d'un hymne national devra attendre une entente plus générale sur ce que l'un et l'autre doivent comprendre.

Molotov proclame que la bombe "H" n'effraie pas les Russes

MOSCOU, 10. (A.P.) - Le vice-premier ministre de l'URSS, V. M. Molotov, a déclaré aujourd'hui que...



V. M. Molotov

Les chemins de fer veulent 4 p.c. de plus

OTTAWA, 10. (C.P.) - L'Association des chemins de fer canadiens a demandé à la Commission du transport de majorer à 20 p.c. l'augmentation de 16 p.c. des taux de fret accordée la semaine dernière.

Le ministre a fait ressortir les points suivants: 1.-Le gouvernement ne croit pas qu'il soit opportun d'entreprendre un programme de travaux publics pour parer au chômage cette année.

Cette majoration a été accordée par la commission à titre de "disposition finale" en réponse à l'application des chemins de fer déposée en 1948 pour obtenir une augmentation de 20 p.c. En septembre dernier, au cours d'une entente partielle, la Commission avait autorisé une majoration de 8 p.c.

Changements radicaux à la Moralité-Nouveau directeur

Le CARC possède des avions de combat à réaction très rapides

OTTAWA, 10. (C.P.) - Aujourd'hui a marqué une date dans l'histoire de l'aviation canadienne. Plusieurs personnages ont assisté à la première envolée continentale inter-cités d'un avion à réaction.

Des porte-parole d'Avro Canada, la compagnie qui a construit l'appareil, ont dit que cette envolée démontre qu'un record de vitesse vient d'être accompli puisque l'avion vole à 100 milles à l'heure plus vite que n'importe quel aéroplane ordinaire, même le plus rapide.

Les deux appareils seront exhibés demain (samedi) dans une exposition à laquelle assisteront le prince Bernhard des Pays-Bas, le gouverneur général du Canada et plusieurs autres invités de marque.

On pensait donc avoir tout vu, tout entendu. Mais on comptait sans le Dr Raoul Poulin. Par gratitude sans doute, à cause de certains services qu'il rendit, l'an dernier, la machine électorale duplessiste, et indépendant de Beaujeu s'est mêlé hier soir, aux Communes où il participait au débat sur l'adresse, d'apporter à cette offensive le poids de son effort de guerre.

Après d'autres, car il s'agit d'une déjà vieille initiative de l'hon. Maurice Duplessis, ce brave homme de Beaujeu s'en est donc pris au R. P. Georges-Henri Lévesque, dominicain, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et l'un des distingués collègues du T. H. Vincent Massey.

On n'aurait pas attaché à cette sortie plus d'importance qu'elle n'en méritait, si M. Poulin, dans ses reproches au R. P. Lévesque, ne s'était chargé de démontrer, du même coup, que ce commissaire a sa bien raison d'avoir parlé comme il l'a fait que même M. Poulin n'a pas parlé autrement que lui.

Il n'y a pas de mal à tenter de démolir un homme parce qu'on condamne ce qu'il préche, mais de la à prêcher soi-même et du même souffle ce qu'on condamne, à l'exiger avec passion, sans se rendre compte de la désarmante naïveté dont on fait preuve, on conviendra qu'il y a de quoi s'amuser un peu.

En Angleterre: Nouvelle motion de non-confiance

LONDRES, 10. (C.P.) - Les conservateurs ont présenté une autre motion en Chambre des Communes, que le gouvernement travailliste considère comme une vote de censure.

Le gouvernement est sorti vainqueur par une majorité de 14 voix sur un amendement semblable, hier soir, qui déplorait l'oubli de mentionner la nationalisation de l'industrie du fer et de l'acier qui doit prendre force en tout temps après le 1er janvier.

La motion d'aujourd'hui, proposée par le chef de l'Opposition, Winston Churchill, "déploie le fait que le chancelier de l'Echiquier ait négligé de mettre en vigueur ses propres instructions aux ministères de ne pas dépasser leur budget pour l'année courante".

On croit que le ministre de la Santé, Aneurin Bevan, sera plus en vedette que sir Stafford au cours du débat.

Le prince Bernhard, invité royal de la nation canadienne, le prince Bernhard des Pays-Bas est arrivé à bord de son propre avion aujourd'hui à Ottawa. Le prince consort, mari de la reine Juliana, a laissé de côté toute réticence pour demander simplement que le Canada reçoivent 10,000 immigrants hollandais chaque année.

L'Indonésie maintenant indépendante mais encore liée à la Couronne hollandaise, règlera ses problèmes internationaux, a déclaré le prince Bernhard, mais elle aura besoin d'aide "sur une haute échelle" pour établir son économie; c'est là une tâche où le Canada pourrait faire une grande part, dit-il.

L'économie hollandaise pourra être équilibrée à l'expiration de l'aide du Plan Marshall, en 1952, a déclaré le prince. Cependant, il faudra une large coopération dans l'Europe de l'Ouest, quelque chose de plus important que l'union douanière du Bénélux et comportant le libre échange de la monnaie et l'abaissement des barrières tarifaires.

Déraillement imputable à la tempête de neige

CAPREOL, Ont., 10. (C.P.) - Un train de voyageurs du Canadian National a été retardé de cinq heures après que six wagons eurent quitté la voie hier soir, non loin de Felix, à 48 milles de Capreol. Personne n'a toutefois été blessé.

Les wagons-lits et les wagons de deuxième classe qui ont déraillé formaient l'arrière du train. On attribue l'accident à la lourde tempête de neige.

Le déraillement a eu lieu à 5 milles au nord-est de Sudbury.

Vu et entendu à Ottawa: M. Poulin s'enferme lui-même en attaquant la commission Massey

OTTAWA, 10. - S'interessant de façon inattendue à l'avancement des arts, des lettres et des sciences chez nous, la commission royale d'enquête Massey devait, c'était inévitable, se buter, en notre belle province de Québec, à toutes sortes d'injustifiables préjugés et à des attaques idiotes. Ça n'a pas manqué. Donnant le ton, l'Union Nationale a même réussi le tour de force de se dépasser.

Après d'autres, car il s'agit d'une déjà vieille initiative de l'hon. Maurice Duplessis, ce brave homme de Beaujeu s'en est donc pris au R. P. Georges-Henri Lévesque, dominicain, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et l'un des distingués collègues du T. H. Vincent Massey.

On n'aurait pas attaché à cette sortie plus d'importance qu'elle n'en méritait, si M. Poulin, dans ses reproches au R. P. Lévesque, ne s'était chargé de démontrer, du même coup, que ce commissaire a sa bien raison d'avoir parlé comme il l'a fait que même M. Poulin n'a pas parlé autrement que lui.

Il n'y a pas de mal à tenter de démolir un homme parce qu'on condamne ce qu'il préche, mais de la à prêcher soi-même et du même souffle ce qu'on condamne, à l'exiger avec passion, sans se rendre compte de la désarmante naïveté dont on fait preuve, on conviendra qu'il y a de quoi s'amuser un peu.

Trois inspecteurs auront la responsabilité de ce service

Le sergent-détective Alfred Castonguay qui, jusqu'ici, était chargé des enquêtes spéciales de la sûreté municipale, vient d'être nommé à la direction de l'escouade spéciale de la moralité.



En faisant part de ces décisions à un groupe de journalistes convoqués à une conférence de presse, hier après-midi, le directeur Albert Langlois, de la Sûreté municipale, a déclaré que le sergent-détective Castonguay sera directement responsable de ses fonctions et de l'administration du service.

Le sergent-détective Castonguay est au service de la police municipale depuis vingt ans. Il arrive donc à son nouveau poste avec toute l'expérience acquise au cours de ses cinquante années, il était attaché à la section des enquêtes spéciales. Il est âgé de 43 ans, marié et père de 4 enfants.

Le directeur Langlois a de plus déclaré que dorénavant, les inspecteurs de division seront tenus personnellement de moralité dans leur division respective. "La plus étroite collaboration de la part de la brigade spéciale leur sera accordée et ils peuvent être assurés de la plus entière coopération", a déclaré le directeur Langlois.

Cette dernière décision implique qu'à l'avenir, chaque inspecteur et chaque agent spécial de la moralité, dans quel district qu'il soit, aura une plus large part de responsabilités que sous le régime antérieur.

Le Dr John S. Wheeler, officier médical d'état et secrétaire du Collège d'état, a précisé que cette Commission ne sera influencée par aucun groupement en prenant une décision.

Circulation au ralenti sur les grandes routes

Huit routes métropolitaines restent fermées à la circulation: Beauharnois-Valleyfield, Montréal-St-Christophe, Montréal-Covey Hill, Montréal-Lacolle par St-Jean-Clarenceville, St-Jean-Clarenceville, Franklin Center.

Le directeur Langlois a de plus déclaré que dorénavant, les inspecteurs de division seront tenus personnellement de moralité dans leur division respective. "La plus étroite collaboration de la part de la brigade spéciale leur sera accordée et ils peuvent être assurés de la plus entière coopération", a déclaré le directeur Langlois.

Cette dernière décision implique qu'à l'avenir, chaque inspecteur et chaque agent spécial de la moralité, dans quel district qu'il soit, aura une plus large part de responsabilités que sous le régime antérieur.

Le Dr John S. Wheeler, officier médical d'état et secrétaire du Collège d'état, a précisé que cette Commission ne sera influencée par aucun groupement en prenant une décision.

Le Dr Hermann N. Sander, est revenu à la paisible vie familiale dans sa vaste résidence de style colonial, aujourd'hui, en attendant la décision du Collège des médecins de New Hampshire sur l'avenir de sa profession médicale.

Acquitté d'une accusation de meurtre en rapport avec la mort, au mois de décembre dernier, d'une patiente incurable atteinte de cancer, le médecin de 41 ans se repose en compagnie de sa femme et de ses enfants.

Mais il doit encore répondre de sa conduite devant le Collège d'état des médecins, un groupement composé de cinq membres qui décidera des sanctions à prendre contre lui relativement à la mort de Mme Abbie Borroto.

Bagarres entre la police et les grévistes

PARIS, 10 (A.P.) — La police française et les gardes mobiles ont employé des bombes lacrymogènes contre les grévistes manifestant dans deux villes, ce soir, alors que les débrailleurs et les employés des services publics ont sorti de leur caractère.

Des grenades de gaz lacrymogène ont été lancées à Moulins, dans le centre de la France, où près de 600 hommes ont défilé les ordres de la police et ont marché sur la préfecture à la suite d'une assemblée organisée par la Confédération générale des travailleurs. Plusieurs personnes furent blessées légèrement et on procéda à l'arrestation de l'une d'entre elles.

Bombes lacrymogènes

Des grévistes qui tentaient de parader à Metz, les rues de Rombs, près de Metz, furent dispersés par des bombes lacrymogènes employées des bombes lacrymogènes. Un garde fut blessé et 15 manifestants furent mis sous arrêt.

On rapporte également des troubles de peu d'importance à Bordeaux, où les grévistes en vinrent aux prises avec la police lors d'une démonstration devant l'hôtel de ville.

Pendant que la situation continue d'être calme à Paris, des débrailleurs communistes à Marseille et Bordeaux se sont joints à la grève des employés du transport et des autres services publics. Huit navires sont immobilisés à Bordeaux.

Le Canada et l'exposition...

(Suite de la dernière page)

l'économie fermée européenne et à cause des lois de protection imposées par la Banque internationale des Finances. Mais il y a lieu d'espérer qu'un tel pavillon de la fourrière canadienne à Lille aura pour effet de préparer les voies à une recrudescence des exportations canadiennes en Europe à brève échéance.

Pour un plus grand Canada

Quant aux produits textiles canadiens, "votre pays est l'une des plus grandes puissances industrielles du globe en cette matière, avec 90,000 employés en textiles. Je crois très importante pour son prestige et ses possibilités de développement commercial, une représentation adéquate à cette exposition. Le Canada est mal connu au point de vue puissance industrielle en Europe, parce qu'on a trop facilement l'habitude de la-bas d'évaluer la puissance économique d'un pays à sa population. Or, votre puissance économique, la troisième du globe, est fort loin en rapport avec votre population. Aussi une digne représentation de votre pays à cette exposition internationale ne saurait que grandir, doubler et multiplier votre prestige aux yeux de l'étranger qui vous connaît mal. Et de plus, que tous les appels à devenir "le plus grand" ont des effets plus considérables, d'ici peu de temps".

Dernier acte de l'affaire Guay...

(Suite de la troisième page)

criminel, tandis que le fait de Lavoie n'incrimine pas Guay, mais ne concerne que la crédibilité de Ruest.

La crédibilité de Ruest

"J'ai dit à mon savant ami que pour ébranler la crédibilité de Ruest, il devait prouver qu'il a été arrêté par exemple", déclare M. Dorion. "Il ne l'a pas fait. Le fait en question n'influence pas la preuve de la défense et cela je le trouve sur les lèvres de mon savant ami, mais il renforce la preuve de la couronne".

Le juge en chef tranche la question

"En réponse à M. Lévesque", déclare Sa Seigneurie, "Ruest a dit qu'il n'était pas sorti le 9 septembre. Hier, le chauffeur Lavoie a commencé par affirmer que le 9 sept. au matin, il avait conduit Ruest dans son taxi. Contre-interrogé par Me Dorion, le témoin Lavoie a dit qu'il avait fait 2 voyages, le 9 et le 10. Il répondit qu'il avait quelques minutes de retard sur son témoignage. Vu les réponses de Lavoie, il y a lieu pour la Couronne de déterminer ce qui s'est passé le 9 septembre 1949".

Le témoin Lavoie, on s'en souvient

avait dit tout d'abord que c'était le 9 qu'il avait conduit Ruest parce que le 9 il faisait beau et que le 10 il pleuvait.

Me Dorion demande à Mme Perrault

le temps qu'il faisait le 19 septembre.

— Il faisait beau, répond le témoin.

M. Paul-H. Pelletier, qui conduisit Mme Pitré avec la bombe à l'aéroport le 9 septembre, est entendu ensuite.

Le témoin qui connaît Mme Perrault

qu'il a conduite le 19 septembre vers 9 h. 15 au 49, rue Mar Gauvreau, que pendant qu'il était en face de la maison de Mme Pitré, un autre taxi est arrivé. Un infirme et une vieille dame en sont descendus et le chauffeur de l'autre taxi a remis un petit paquet à une dame qu'il a reconnue comme étant Mme Pitré.

— Le 9 septembre, où étiez-vous dans la matinée? demande Me Dorion.

— J'ai conduit Mme Pitré à l'aéroport et je suis revenu vers 9 h. 30.

— Quel temps faisait-il?

— Il ne pleuvait pas, mais le temps était un peu sombre.

Le juge en chef-président termine

qu'il paraît impossible de terminer les plaidoiries pour samedi soir, et qu'en conséquence, pour donner aux avocats le temps de se préparer, la Cour est ajournée à lundi matin.

A l'élection annuelle de la jeunesse libérale de St-Jacques



Groupe de jeunes libéraux qui assistaient à l'élection annuelle de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale du district de Montréal, jeudi soir, au Club de Réforme. De gauche à droite, assistent: MM. Joseph Fontaine, organisateur, Bernard Deschênes, premier vice-président, René Deslauriers, président, Guy Rouleau, premier vice-président de l'Association de la Jeunesse libérale du district de Saint-Jacques, Gustave Meunier, aviseur. En arrière: MM. René McIsaac et Pierre Légaré, conseillers, Roger Bienvenue, trésorier, René Crochelière, deuxième vice-président, Yvon Dupuis, organisateur du conseil central, Renaud Marin et Louis Robillard, conseillers.

Les plus hautes taxes de vente sont au Québec

Selon une enquête menée par la Canadian Press les habitants de la province de Québec paient plus en taxes spéciales de vente que ceux de toute autre province. Le gouvernement provincial perçoit une taxe de deux pour cent, plus une répartition municipale de deux pour cent ainsi qu'une taxe de vente de 1 pour cent pour l'éducation, à Montréal et à Québec.

Deux autres provinces canadiennes perçoivent aussi des taxes de vente spéciales, la Colombie britannique, de trois pour cent; la Saskatchewan, de deux pour cent. On rapporte que le gouvernement du Nouveau-Brunswick songe à formuler une loi de taxe de vente cette année.

Aucune autre province n'a de taxes semblables, bien que certaines en imposent sur des articles comme les cigarettes, la gas-oil et d'autres produits.

Nouveau pont pour Ville St-Laurent

Le conseil municipal de Ville St-Laurent, qui siègeait hier soir en séance régulière mensuelle, sous la présidence du maire J. H. Authier, a adopté une résolution proposant la construction d'un pont sur le ruisseau Raimbault, dans cette municipalité, et accordant le contrat à Tunnel Excavators Limited.

Cette résolution a été proposée par l'échevin Leonard C. Harris et secondée par l'échevin J. H. Pettit. La compagnie a dit qu'elle construira ce pont dans la période d'un mois qui suivra l'adoption de la résolution par le conseil, au coût de \$50,000.

Les citoyens de Ville St-Laurent réclamaient depuis longtemps la construction d'un pont sur le ruisseau Raimbault, à la rue Cardinal, car à tous les printemps les avaloirs souffrent des inondations. La soumission de Tunnel Excavators a semblé si improbable aux échevins, à première vue, qu'ils ont dû poser une foule de questions au président de cette compagnie, qui se trouvait dans la salle de l'école Beaudet où siègeait le conseil, au moment de la lecture des soumissions.

Première de construction

Au cours de cette séance, le conseil municipal de Ville St-Laurent a aussi accordé des permis de construction à la Banque de Toronto, qui projette d'établir une succursale, angle des rues Deceiles et Décarie; à la Suburban Enterprises, pour l'érection d'un centre commercial, dans la section "Norgate"; à une soixantaine de maisons dans la partie nord-ouest de la ville. D'autres permis ont été accordés au magasin Woodhouse, à Shipping Containers Limited et à Cosmos (Quebec) Limited.

Un nouveau parc

Il a été résolu en plus, à la séance d'hier soir, d'établir un nouveau parc dans la partie nord de Ville St-Laurent et cette résolution a été adoptée à l'unanimité à la suite de la lecture d'un règlement par le géant de la municipalité, M. Lucien Toupin. Ce nouveau parc, sis à la rue St-Germain, sera le parc Cousineau.

Les inspecteurs des mauvaises herbes

Ville St-Laurent aura aussi cette année des inspecteurs de mauvaises herbes, dans une autre résolution adoptée hier soir. Ce bizarre titre — à première vue, du moins — a été décrété au Dr Lucien Grand, directeur du service municipal de Santé, à M. Marcel Huot, ingénieur de la municipalité, et à M. Léon Goulet.

Message du Gesù à la radio

Demain, dimanche le 12 mars, la grande messe solennelle au Gesù sera radiodiffusée par CHLP à 9 h. 45 a.m. Le Père Robert Bernier poursuivra la série de ses sermons de carême, portant sur ce thème général: "Nos préoccupations quotidiennes". Il traitera du problème des loisirs.

Problème du "peut" et du "doit" quant aux autobus et trams

Nombreux sont les exemples quotidiens qui peuvent invoquer l'appui de leur requête les Montréalais et banlieusards qui souhaitent que l'on en vienne à décider de remplacer les trams par des autobus, particulièrement sur les grandes artères.

Un exemple frappant s'est produit, une fois de plus, hier soir, vers sept heures. Et sur une artère large et bien connue: l'avenue du Parc, au sud de l'avenue Mont-Royal.

Plusieurs tramways, dont un "bleu" — tram "1988" — avançaient comme des tortues au beau milieu d'un flot d'automobiles qui, elles, se déplaçaient plus rapidement. Les personnes à bord des trams pouvaient voir des autobus se déplacer aussi plus rapidement que les trams qui avançaient lentement, parce qu'esclaves du rail. Là encore, dans ce cas-ci comme dans maints autres cas quotidiens se produisant à l'année longue, si des autobus s'étaient trouvés à la place de trams, les automobilistes auraient eu beaucoup plus tôt à destination.

Restrictions abolies pour les trains de voyageurs aux E.-U.

WASHINGTON, 10. (A.P.) — A compter de minuit, dimanche, tous les trains de passagers des Etats-Unis ne seront plus soumis aux restrictions de charbon. L'abolition des restrictions a été décrétée aujourd'hui par la commission inter-Etats.

Cette commission avait révoqué préalablement les restrictions de services imposées en raison de la disette de charbon.

Une diminution des trains de fret a été abolie plus tôt cette semaine. A minuit, ce soir (vendredi), les compagnies de chemins de fer pourront rétablir à 75 p.c. de la normale le service régulier de voyageurs. Durant la grève, ce service a été réduit de moitié.

Les demandes des plombiers posent de graves problèmes

Les demandes d'augmentation de salaire des plombiers posent de graves problèmes de construction de \$2,000,000 qu'on tentera de réaliser au cours de la présente année.

Alors que tous les autres ouvriers de la construction ont renouvelé leurs contrats collectifs, les plombiers de Montréal marquent le pas et ont les yeux tournés vers les plombiers de Toronto qui prendront des décisions importantes au cours de la fin de semaine.

Ces derniers demandent une augmentation de salaire de 25 cents l'heure. Une telle augmentation signifierait un salaire de \$2 l'heure. Actuellement, les plombiers de Toronto sont les mieux payés du pays. Leurs nouvelles demandes s'appliquent aux contrats de travail effectifs le 1er mai prochain.

Un bimoteur s'écrase aux Etats-Unis

STEBENVILLE, Ohio, 10. (A.P.) — Un avion de passagers à deux moteurs s'est écrasé en flammes ce soir à 5 milles à l'ouest de Steubenville, dans l'Ohio.

Le shérif Clarence Eberts a fait savoir que le corps d'une victime a été immédiatement repéré non loin des débris.

Témoin de la scène, il a dit que l'appareil a volé en cercle autour de la ville, lançant des fusées incendieuses et cherchant apparemment un terrain propice à l'atterrissage. L'un des moteurs grondait irrégulièrement. L'avion s'est dirigé vers le secteur ouest de la ville, étant incapable de se déposer sur un sol raviné.

Les débris sont répandus sur une espace relativement vaste et Eberts n'a pu identifier immédiatement le type de l'avion.

Mme Burl Talbot, qui habite à environ un mille de l'endroit où l'avion s'est écrasé, a vu deux fusées. Puis, a-t-elle dit, "les deux avions ont pris feu". Le mari de cette dernière, un ancien pilote, a dit que les moteurs de l'appareil "grondaient irrégulièrement" avant l'accident.

Premiers prix accordés par le Conservatoire

On annonce aujourd'hui que le Conservatoire de musique de la province a décerné des premiers prix "avec grande distinction" à Mlle Janine Lachance, de Québec, et à M. Ronald Turini, de Montréal.

\$1.50 par mois de plus pour le téléphone?

OTTAWA, 10. (C.P.) — Selon le nouveau programme proposé par la Bell Telephone Company of Canada, les villes de Toronto et de Montréal, qui apportent plus de 50 pour cent des revenus de la compagnie, formeraient une classe par elles-mêmes.

C'est ce qui a été discuté aujourd'hui à l'audience de la Commission des Transports sur une demande de la Bell pour une augmentation de ses tarifs d'environ 20.6 pour cent. Cette augmentation toucherait 1,600,000 abonnés de l'Ontario et du Québec.

Les augmentations proposées pour Toronto et Montréal seraient de \$7.35 à \$12, pour les appareils téléphoniques d'affaires et individuels; et de \$3.25 à \$4.75 pour les appareils individuels à domicile. Ce tarif ne s'appliquerait qu'à ces deux villes étant donné qu'elles sont les seules ayant plus de 250,000 appareils téléphoniques. Toronto en a 371,835 et Montréal 361,778.

Une école de \$300,000 à Montréal-Est

La Commission scolaire de Montréal-Est demandera d'ici quelques jours des soumissions pour la construction d'une école de garçons. D'après les plans de Gascon et Parent, architectes, cette école d'acier, brique et béton coûtera dans les \$300,000.

Elle logera 16 classes, plus un laboratoire chimie-physique, une salle de travaux manuels, un gymnase et un amphithéâtre, en plus d'une résidence pour les religieux enseignants, les Frères de St-Gabriel.

L'emplacement choisi est au coin des rues Notre-Dame et de la Providence, et les travaux devraient commencer sitôt le contrat accepté. Car il est nécessaire que l'école soit prête pour occupation à la rentrée de septembre.

Jusqu'ici, les quelques 500 écoliers catholiques de langue française de Montréal-Est étaient entassés dans une école de filles et garçons qui en plus d'être tout à fait assez grande pour loger 350 élèves, servait d'église paroissiale.

À l'automne, les 60 écoliers catholiques anglophones avaient été retirés de l'école protestante, pour occuper une jolie petite école en bordure du fleuve.

Une fois construite la nouvelle école, l'institution actuelle restera aux filles, dont l'instruction est assurée par les SS. de SS. NN. de Jésus et Marie.

La Croix-Rouge a recueilli \$355,000

Des rapports reçus jusqu'à jeudi soir de plusieurs des plus de 100 districts dans la province qui sont à recueillir des souscriptions pour la Croix-Rouge canadienne indiquent un total approximatif de \$355,000 déjà recueilli pour la Société, ou rapporté comme certain.

De ce montant la plupart est enregistré par les quartiers-général et dans le district, où plusieurs sollicitateurs ont éprouvé beaucoup de difficultés et de délais. La campagne à Montréal tire à sa fin. Alors elle commença il y a 10 jours pour se terminer le 31 mars.

Beaucoup de sollicitateurs réalistes n'ont pas encore rempli toutes les cartes et d'autres sont en retard en déclarant leurs résultats. Les dirigeants de la campagne ont encouragé les bénévoles et le public également de faire face à la situation, qui demande beaucoup de diligence aux uns et une grande patience et générosité des autres, si la Société doit atteindre son objectif de \$1,250,000 dans le Québec et \$5,000,000 au Canada — argent essentiel à l'accomplissement de son oeuvre en 1950.

M. Poulin s'enferme lui-même en attaquant la commission Massey

(Suite de la 1ère page)

populaire sur la tempérance. A Ottawa d'obtenir de nos universités qu'elles entrent dans le mouvement".

Un autre monsieur Jourdain

Ce n'est pas flatter pour le premier mais on voit bien que le R. P. Lévesque et M. Poulin sont d'accord, ou, si l'on aime mieux, que le Dr Poulin, comme M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, pense, sur la question de l'éducation populaire, exactement comme le R. P. Lévesque.

Que ça lui ait échappé comme ça et que sa propre dénonciation du R. P. Lévesque se retourne ainsi contre l'autonomiste à tout crin que le député de Beauve s'imagine être, c'est, pour le moins, une situation assez ironique. On ne manque pas aujourd'hui d'en faire un peu partout dans la capitale des gorges chaudes. Car il ne s'y trouve personne pour avoir l'audace de dire, avec un si splendide impair, que notre Beauveur soit capable de mauvais foi.

Un exemple pour l'hon. Maurice Duplessis

Dans le mémoire qu'elle présentait cet après-midi au gouvernement fédéral, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada se plaint du fait que le montant initial, que doit déboursier l'acheteur d'une maison, constitue la grande difficulté à laquelle se heurtent les divers programmes qu'on a adoptés, un peu partout, pour apporter une solution à la crise de l'habitation.

Le très hon. Louis Saint-Laurent, après avoir fait remarquer aux députés que la loi Winters sur le logement a réduit de moitié le total de ce premier paiement, a ajouté: "L'hon. Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, prétend que, grâce à notre législation et en collaborant avec nous, il peut faire disparaître complètement cette exigence. Si c'est vrai, il y aura là un exemple que vous, les grandes associations ouvrières, vous pourriez recommander à d'autres gouvernements provinciaux de suivre".

Tout le monde a souri, en songeant au fait qu'il l'Assemblée législative du Québec a définitivement approuvé un bill autorisant l'hon. Maurice Duplessis à s'entendre avec Ottawa pour donner lui aussi à sa province les avantages de la loi Winters.

L'administration progressiste-conservatrice de l'Ontario se prépare, avec l'aide de cette mesure fédérale, à faire construire des milliers de maisons qu'on pourra obtenir si l'on dispose de \$580 comptant et si l'on est capable d'acquitter, sur une période de trente ans, le reste de la dette au rythme de \$30 ou \$40 par mois.

Cela aussi peut se faire, chez nous, si l'on a plus qu'à attendre ce que décidera l'Union nationale. Elle n'aura, de toute façon, qu'à faire 25 p.c. des frais de l'entreprise, Ottawa se chargeant, tout seul, des autres 75 p.c.

Une assurance contributive pour la paix

On parle de plus en plus d'assurances contributives pour atteindre à un niveau de sécurité sociale au Canada. Le grand public ne semble pas encore savoir très bien de quoi il s'agit, qu'il en réclame à qui mieux mieux.

M. Saint-Laurent s'est chargé, en s'adressant aujourd'hui aux députés de la Confédération des travailleurs catholiques, de donner de tout cela un exemple assez saisissant.

"Le pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord, a-t-il dit, de même que toutes les mesures de défense nationale que nous prenons constituent, dans le sens le plus vrai de l'expression, un système d'assurance contributive pour la paix. Tous les Canadiens sont obligés d'en payer la prime. Elle s'élève cette année à \$425,000,000, un peu moins que le quart de tout ce que nous payons en impôts".

Cette prime, grâce à laquelle nous sommes bien obtenus la seule sécurité qui compte en définitive, celle sans laquelle toutes les autres ne vaudraient rien, est assez élevée pour inspirer à tous les affamés de sécurité sociale d'utiles réflexions. Parce qu'il a fallu alléger le fardeau fiscal, les taxes rendent à l'Etat beaucoup moins ce qu'elles rendaient. Pour avoir maintenant plus de sécurité sociale, ce qu'on n'acquittera pas en impôts il faudra le déboursier en primes. C'est un détail auquel il convient d'attacher une certaine importance.

Nouvelles mesures régissant la vente du lait au chocolat

L'Association des distributeurs de lait de la province de Québec a annoncé hier, par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Léonard Roy, des changements importants en ce qui a trait aux breuvages lactés au chocolat. Ces changements ont été sanctionnés récemment par un arrêté ministériel et les nouveaux règlements doivent être appliqués dès maintenant sous peine de poursuites et d'amendes. La Gendarmerie Royale est chargée de faire respecter les nouveaux règlements.

En premier lieu, les laiteries qui désirent dorénavant mettre sur le marché du "LAIT AU CHOCOLAT" devront y mettre un minimum de 3 pour cent de gras de lait. Le breuvage ordinaire au chocolat devra contenir à l'avenir un minimum de 2 pour cent de gras de lait.

Ce breuvage devra être désigné ainsi: "BREUVAGE LACTÉ AU CHOCOLAT" ou "BREUVAGE AU CHOCOLAT" et non pas "lait au chocolat". Il ne sera pas nécessaire d'y insérer le mot "écramé".

Il est obligatoire d'inscrire sur la capsule de la bouteille et sur toute étiquette d'emballage le pourcentage de gras: 2 pour cent ou plus pour le breuvage lacté au chocolat, et 3 pour cent ou plus pour le lait au chocolat.

On déclare aussi que les breuvages mentionnés seront confisqués s'ils contiennent plus de 50,000 bactéries par centimètre cube. Ces nouveaux règlements sont en vigueur à partir du 15 mars.

Les autobus partiellement paralysés

Le transport par autobus a été durement atteint par la tempête et le froid qui l'a suivi. Les routes, dont le fond avait commencé à fondre sous l'action du soleil de la fin de semaine dernière, ont gelé de nouveau, mais en surface seulement. La neige s'y est accumulée interrompant le travail de cette neige à durci laissant le fond mou.

Il est impossible aux véhicules lourds comme les autobus de circuler dans ces conditions. De Montréal, il est impossible de se rendre, par autobus: à St-Rémi et à St-Christophe, à Hémingford, à St-Jacques, à Clarenceville, à Farnham, Côte Ste-Catherine, Franklin Centre, Vankeek Hill, Joliette et Rawdon et Asbestos. Il est également impossible, pour le moment, de se rendre à Valleyfield de Beauharnois.

Ce bulletin a été émis hier soir à minuit et il est possible que les cours de la nuit il vaut mieux consulter les services d'information de la Provincial Transport concernant ces routes avant d'entreprendre un voyage au terminus de Beauharnois.

Deuxième bombe en une semaine à Belfast

BELFAST, 10. (A.P.) — L'éclatement d'une deuxième bombe en une semaine dans l'Irlande du Nord, a fait dire à plusieurs journaux de Belfast que l'armée républicaine irlandaise, mise hors la loi, fait entendre ses menaces.

Un homme de haute taille et portant des lunettes a jeté une bombe sur un mur à l'arrière d'un magasin de police aujourd'hui. Des fenêtres se sont brisées.



Voici la fille qui va à l'école...



et le fils qui va au collège...



Ici, la mère qui a réussi à élever ses enfants, grâce aux polices de son mari émises par...



Immeuble Mutual Life of Canada, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal, P.P. **Grands distributeurs:** FRANK ROBINSON, C.L.U., S.ALEX. ACRES, C.W. KNIGHT, C.L. GREGOIRE. **Autres assureurs de la province de Québec:** Edifice du Boulevard, Blvd Charest, Québec; 4 nord, rue Wellington, Sherbrooke; 1617, rue Royale, Trois-Rivières; 137, rue Avenue, Noranda; Edifice Tremblay, Chicoutimi; Immeuble Banque Canadienne Nationale, Rimouski.

Bulletin météorologique

Prognostics pour les différentes régions climatiques de la province, suivant le rapport du Bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m. : Région de Montréal et d'Ottawa: Beau et doux, avec vent léger un minimum de 10°C. Région de Québec: Beau et doux, avec vent léger un minimum de 10°C. Région de Trois-Rivières: Beau et doux, avec vent léger un minimum de 10°C. Région de Sherbrooke: Beau et doux, avec vent léger un minimum de 10°C. Région de Rimouski: Beau et doux, avec vent léger un minimum de 10°C.

JOUETS RADIOS **BICYCLES TRICYCLES**
RÉFRIGÉRATEURS Livraison immédiate
299 est, rue JEAN-TALON Téléphone: 2487
Brodeur & Brodeur Téléphone: 2487

Améliorez l'apparence de votre bureau avec les **AMEUBLEMENTS**
DUCLOS & DUCLOS
 3527 est, rue Bélanger, Montréal VI. 3645

Dernier acte de l'affaire Guay la semaine prochaine

L'hon. M. Martin présente son projet de comité parlementaire pour les pensions

OTTAWA, 10. (CP) — Le ministre de la Santé, M. Martin, a présenté aujourd'hui une résolution aux Communes pour l'établissement d'un comité parlementaire conjoint qui préparera un programme de pensions de vieillesse amélioré.

Annexé dans le Discours du Trône à l'ouverture du Parlement, le 16 février, cette résolution prévoit une représentation de 28 députés de tous les partis dans ce comité en plus d'un nombre encore indéterminé de sénateurs.

Leur tâche consistera à étudier toutes les phases de la sécurité sociale pour les personnes âgées, dont les systèmes de pensions de vieillesse actuellement en vigueur partout au monde. On y cherchera à établir "le meilleur système de pension et de retraite possible pour les vieillards, en tenant compte entièrement du bien-être de tous les Canadiens".

Témoignages nombreux

Ce comité, dont les délibérations dureront probablement des mois et peut-être des années, entendra des témoignages d'organisations ouvrières, industrielles, agricoles et de bien-être social et aussi de tout autre groupe intéressé à cette question vitale.

M. Martin, dans le discours où il a présenté la résolution, a parlé des développements des pensions de vieillesse et il a comparé le dossier canadien, à ce point de vue, avec ceux d'autres pays. Le ministre a aussi cité les coûts de différents programmes proposés.

Il a clairement dit que l'élimination de l'enquête sur le revenu actuellement existante pour l'accès aux pensions de vieillesse dépend des ententes qui seront conclues avec les provinces et de la sorte de système qui sera choisi en définitive.

Le gouvernement, a dit M. Martin, attache "une grande importance à l'amélioration de la sécurité de la vieillesse au Canada".

Le comité devra tenir compte des limites des pouvoirs constitutionnels du Parlement en rapport avec la sécurité sociale pour les personnes âgées et aussi des domaines relevant à la fois des juridictions fédérale et provinciale.

Coût des pensions

M. Martin a donné aux Communes les chiffres suivants:

- 1.—Le nombre des pensionnaires de l'Etat a augmenté de 42,000, en 1930, à 293,000, en mars 1950.
- 2.—Leur nombre a doublé en 13 ans: de 146,524 en mars 1937 à 293,000 en mars 1950.
- 3.—La pension maxima a augmenté de 100 pour cent au cours des sept dernières années: de \$20, en 1943, à \$40 en 1949.
- 4.—Les déboursés du fédéral en pensions ont triplé au cours de cette période: ils étaient de \$33,500,000 en 1943-44; de \$67,000,000, en 1948-49; de \$103,626,000, pour 1950-51.
- 5.—De plus, les pensionnaires reçoivent encore de \$34 à \$35,000,000 par année des gouvernements provinciaux sous forme de suppléments, ce qui porte les déboursés en pensions de vieillesse à \$135,000,000 par année.

Le gouvernement est prêt à sou-

Réunions de chaque classe de conseillers

Des caucuses seront tenus lundi, à l'hôtel de ville, par chacune des trois catégories de conseillers municipaux — "A", "B" et "C" — dans le but de choisir respectivement cinq représentants appelés à faire partie de la délégation officielle de la métropole qui se rendra à Québec, jeudi prochain, pour assister à la séance du Comité des bills privés qui sera alors saisi du "bill de Montréal", bill par lequel la Cité demande l'autorisation d'établir une "Commission de transport" qui pourrait municipaliser le Tramway, construire un métro, des autostrades, etc.

Les caucuses fixés à lundi se succéderont dans la salle des délibérations du conseil.

Les conseillers de la catégorie "A" se réuniront à onze heures de l'avant-midi; les conseillers de la catégorie "B", à onze heures et demie; puis les conseillers de la catégorie "C", à midi.

Comme on l'a dit hier matin, la délégation officielle de la Cité de Montréal sera imposante. Elle comprendra en effet, S. H. le maire, M. Camillien Houde, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, d'autres membres du comité exécutif, les quinze conseillers choisis au cours des caucuses de lundi, ainsi que les membres de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, commission comprenant neuf membres du conseil (en plus de MM. Houde et Asselin: MM. Emile Gauthier, René Gravel, Walter C. Hyde, J. Cecil McDougall, Rodrigue Moore, Gordon McL. Pitts et John P. Rowat).

Funérailles de Me G. Leblanc

Le notaire Gabriel Leblanc, décédé subitement mardi dernier, a été conduit à son dernier repos, hier matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Me Leblanc, qui aurait eu 51 ans en juillet prochain, perdait son vénérable père M. Guillaume Leblanc, de Napierville, il y a un mois.

Les funérailles ont eu lieu à 9 heures, en l'église Saint-Louis de France. La levée du corps fut faite par l'abbé Gérard Hurtubise, curé de Saint-Albert-le-Grand. Le service fut chanté par M. Adrien Berthiaume, p.s.s., assisté de l'abbé Eugène Berichon, prêtre des Missions étrangères et desservant de la mission chinoise de Montréal, et de l'abbé Hurtubise. Les trois officiants sont d'anciens condiscipules du défunt, au Collège de Montréal, promotion 1918.

Le choeur a chanté la messe de M. J.-O. Asselin, directeur de la "Presse", et son oncle Me René Leblanc, C.R., avocat à la cour du Québec, ses beaux-frères, MM. F.-J. Lévesque et Georges Lamare, Dr R.-E. Lussier; et M. Fleurimont Constantineau.

Dans le cortège, on remarquait plusieurs confrères de collège du défunt, notamment les Drs Emilien Bédard, René Major, chef de l'Institution, MM. Hervé Major, chef de la formation de la "Presse", Rosario Gaudry, C.A. Majeau, André Chénard, Paul-Arthur Montreuil, Emilien Dagenais et Jean Dufresne.

On remarquait aussi le Dr Roger Beaudoin, Me Rodolphe G. D. R. procureur à la Cour du recorder, Me Benoit Cinq-Mars, Me Gaston Mousseau, le notaire Arthur Bélanger, MM. Edouard Pharon, Jules Massé, Roland et Dollard Cardinal, Pierre Morin, O. Laurin, Raoul Lachapelle, Bernard Brouillet, René Therrien, Jean Lalonde, Lucien Hélu, le notaire Wilfrid Labonté, Charles Lavergne, E. Bourassa, Julien Lambert, Wilfrid Lévesque et Paul Deguire, de la Cour du recorder, MM. Hector Fontaine, H. Pincouneault, Roger Beaudoin et E. Laberge.

La "Presse" était représentée par MM. Roger Champoux, Jean-Paré Morin, Marcel Desjardins, Vincent Chénard, Rodolphe Carrière et Raymond Taillefer.

La "Patrie" était représentée par MM. Gaétan Benoit et Philippe Bouvier.

MM. Charles et Lambert Mayer représentaient le "Petit Journal".

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Napierville.

A la session en relations industrielles



M. James C. Cameron (à gauche) et M. Bryce M. Stewart (à droite), qui prononceront des conférences le 14 mars, au cours de la deuxième journée de la session en relations industrielles, à l'Université de Montréal. M. James C. Cameron, directeur du département des relations industrielles de l'Université Queen's, parlera des "Tendances actuelles de la conciliation et de l'arbitrage". "Quelques points essentiels de la politique de la direction en matière de relations industrielles", tel est le sujet qu'exposera M. Bryce Stewart, directeur des recherches à l'"Industrial Relations Councils", New-York et ancien sous-ministre du Travail au Canada.

Troisième lecture différée

Débat maintenu sur le bill de la criminalité juvénile

QUEBEC, 10. (C.P.) — Un bill du gouvernement qui revise les lois de la délinquance juvénile dans notre province a été débattu en deuxième séance aujourd'hui.

Le leader de l'Opposition, M. George Marier, a exprimé son désaccord sur un certain nombre d'amendements à cette loi que l'on revise.

La loi proposée est destinée à autoriser le ministère de la Justice à affecter des classifications parmi les jeunes délinquants de toutes les catégories et à modifier le système sous lequel ces jeunes gens sont jugés et corrigés.

Le ministre de la Justice, l'hon. Paul Sauvé, a déjà laissé savoir que le gouvernement va instaurer un nouveau système au mois de septembre.

Le bill a été approuvé au comité de l'Assemblée législative, mais M. Marier a demandé que l'on diffère la dernière lecture.

L'Assemblée a adopté aujourd'hui, en troisième lecture, un bill impliquant des ententes légales qui portent sur les municipalités et les écoles.

La troisième lecture d'autres bills discutés a été ajournée.

Le gouvernement a présenté un bill destiné à amender la loi du revenu provincial. Désormais, les officiers envoyés par les ministères, pourront consulter les livres des personnes qui sont liées par obligation au Trésor.

Toute personne qui tentera d'entraver l'exécution des devoirs des officiers sera passible d'amendes variant de \$50 à \$500 ou d'une peine d'emprisonnement.

Une des clauses du bill destiné à amender la loi de l'éducation, discutée aujourd'hui, prévoit que le cabinet pourra nommer, temporairement, un officier ministériel qui agira à titre de surintendant lorsque ce dernier est absent, malade ou retenu par d'autres fonctions.

La troisième lecture de ce bill a été différée après que l'Assemblée eût étudié, en comité privé, les divers aspects de la question.

Un bill destiné à autoriser la construction de lignes de transmission sur un lot de terre sans expropriation cette terre a également été étudié en comité mais la troisième lecture en a également été différée.

M. Duplessis a ajourné jusqu'à mardi après une étude des bills.

Directeurs de "La Santé par le lait"

A l'issue de l'assemblée annuelle de la Corporation La Santé Par Le Lait, le Major-Général C. B. Price de Montréal, a été élu, président et M. J.-P. Beauchemin de Ver-



chères, vice-président pour le prochain terme. M. Léonard Roy, secrétaire, M. W. D. Lowe, trésorier, et Mlle Marcelle Godbout, nutritionniste.

De plus, le bureau de direction se compose de MM. P. D. MacArthur, Howick, Laurent, Poupart, Montréal, Isidore Bouthillier, Lon-



gueuil, John Dickson, Ormstown, Frank Cousins, Montréal, Adrien Angers, St-Césaire, Lucien Gendron, Beauharnois, R. C. Cluff, Montréal.

Dans son rapport annuel, M. P. D. MacArthur, président sortant de charge, a mentionné que La Santé Par Le Lait a atteint son objectif puisque tous les producteurs et distributeurs de Lait de la région de Montréal font maintenant partie de la Corporation. M. MacArthur se dit heureux du pas décisif accompli, lorsque cet organisme s'est assuré les services d'une nutritionniste qui pourra promouvoir l'expansion des activités commencées et réaliser le programme d'éducation élaboré par les directeurs. Ce programme s'intéresse à tous les

Guay aurait assuré sa femme pour \$10,000 en août 1949

QUEBEC, 10. (Du correspondant du "Canada") — Le dernier acte de l'affaire Guay a été remis à la semaine prochaine.

Le verdict sera vraisemblablement rendu mardi. La preuve a été close ce matin.

Le crime passionnel fait salle comble tous les jours. Les jolies femmes ne se comptent pas lorsque l'hussier-ou-diencier Donat Roy, en fonction depuis vingt ans, a prononcé la formule traditionnelle: "Oyez, Oyez, Oyez, la Cour criminelle est ouverte. Que tous ceux qui ont affaires à dire honorable Cour s'approchent et ils seront entendus. Dieu sauve le Roi!"

La formule prononcée par M. Donat Roy à l'air d'une petite leçon à ceux qui n'ont pas "affaires à la Cour criminelle", mais l'atmosphère de cette honorable Cour ne serait pas respirable sans les spectateurs, qui l'améliorent sensiblement, un peu comme les lecteurs d'un roman osé peuvent en faire un succès mondain.

Le chauffeur est descendu de sa voiture et a remis à une dame un paquet qui semblait contenir une bouteille de boisson.

Le cas de Hilaire Lavole

Me Lévesque interrompait pour dire que cette preuve est illégale: "On veut", dit-il, "contredire le chauffeur Hilaire Lavole, mais il n'a pas été très catégorique. Lavole a dit qu'il avait fait deux voyages à la même adresse, le 9 et le 19. Il a contredit Gèneux Ruest et il a avoué que le paquet pouvait contenir un 40 onces".

Me Dorion répliqua: "M. Lavole a dit qu'il avait porté un paquet à cette adresse le 9. Il a admis ensuite qu'il pouvait être le 19, ce qu'il avait déclaré à la police. Ce n'est pas parce qu'une contre-preuve peut renforcer la preuve de la couronne qu'elle est illégale".

Me Lévesque reprit: "Le chauffeur Lavole a contredit Ruest, mais ce n'est pas là un élément de notre défense et ce n'est pas un point nouveau".

L'affaire Crippen

Le débat continue et les deux avocats émettent comme précédemment contre-preuve admise en Angleterre dans l'affaire du Dr Crippen, ce médecin anglais qui après avoir assassiné sa femme s'enfuit au Canada avec sa "Marie-Ange", Ethel Leneve. Tous deux furent arrêtés à la Pointe-au-Père. Crippen fut pendu... Mais rendons la parole à Me Dorion:

"Le témoin est entendu pour déterminer que l'incident dont a parlé Lavole s'est produit le 19 septembre et non le 9. L'incident n'a pas du tout, en conséquence, l'importance qu'on veut lui donner. Dans la cause du Roi contre Crippen, le même cas s'est présenté et une contre-preuve a été admise."

"Dans l'affaire Crippen", rétorque Me Lévesque, "Le fait accepté en contre-preuve était in-

Réélu président



M. Pierre Charest, de la Laiterie J.-J. Joubert Ltee, de Montréal, a été réélu président de l'Association des fabricants de crème glacée de la province de Québec. Cette élection a eu lieu à l'issue de la quatrième séance du congrès de cette association qui eut lieu au Château Frontenac, à Québec.

Les hôteliers en pèlerinage

Les hôteliers du Québec iront à Rome, cet automne, à l'occasion de l'année sainte.

Mais ils profiteront de l'occasion pour faire un long, très long crochet sur le continent européen, pour terminer leur randonnée par le pays des vins, où leur arrivée coïncidera avec les vendanges.

Le voyage est organisé par l'Association des Hôteliers de la province de Québec, par l'administrateur, M. Gérard Delage.

Durant les 52 jours de la tournée, les pèlerins visiteront Londres, Bruxelles, Paris, Lausanne, Lucerne, Venise, Milan, Florence, Rome, Nice, Gènes, Grenoble, Carcassonne, Lourdes, Bordeaux, Lisieux, Marseille, et plusieurs autres centres de la région française des vins.

Pour l'aller, les pèlerins prendront place à bord du "Queen Elizabeth", et ils seront rapatriés par le "Franconia", de Cunard.

Le départ a lieu le 7 septembre.

De retour à Montréal



Le Dr Maurice Barthe, gradué de l'Université de Montréal et diplômé également de l'Université Columbia, de New-York, pour le traitement des gencives, est de retour à Montréal, où il exercera dorénavant sa profession.

Le Capitot et le St. John's Cafe

L'exécutif révoque les permis de 2 autres cafés, à Montréal

Siégeant hier, le comité exécutif de la Cité de Montréal a décidé de révoquer les permis municipaux du Café Capitot et du St. John's Cafe, tous deux situés boulevard St-Laurent, tout comme il l'avait fait, la veille, dans le cas du Café du Palais, rue Notre-Dame est.

Dans le cas du Café Capitot M. Albert Langlois, directeur du service de la police, dit avoir pris connaissance des objections formulées par M. G. Grivakis, propriétaire de cet établissement, à la suite de l'avis que la Ville lui a envoyé le vingt-quatre février dernier.

M. Langlois ajoute que "les raisons avancées dans son mémoire (celui de M. Grivakis) ne modifient aucunement ma recommandation du vingt-deux février 1950 à l'effet de révoquer tel permis".

Incidemment, dans un rapport soumis le 22 février, M. T. O. Leggett, directeur adjoint du service de la police, écrivait au comité exécutif, avec l'approbation de M. Langlois, que "la direction de ce Café tolère la présence de prostituées et, de ce fait, encourage leurs activités".

Il y a un avis à été envoyé le vingt et un février par la Ville, M. Langlois a écrit au comité exécutif le neuf mars, qu'il maintenait sa recommandation formulée le vingt février.

Un virement de crédit quant au déneigement

Le comité exécutif de la Cité de Montréal vient de décider d'opérer un virement de crédits au montant de \$84,000, au budget de la division de la voie publique, en rapport avec l'enlèvement de la neige sur les rues sans tramways.

Le comité exécutif a ainsi donné suite à un rapport soumis par M. Henri Gibeau, directeur de service des travaux publics, lui recommandant de poser ce geste.

On opérera le virement de crédits suivants: des articles "réparations-pavages" (\$40,000) et "nettoyage des rues" (\$44,000) à l'article "enlèvement de la neige — rues sans tramways (traitement et gages" (\$24,000) et services externes (\$60,000).

Cent vingt-deux duplex boulevard Crémazie

On vient de commencer les excavations en vue de la construction de 122 duplex, avenue Esplanade, entre la rue Liège et le boulevard Crémazie.

groupes de la société, mais tout particulièrement aux écoliers. Afin d'atteindre l'enfant directement et indirectement, une publicité sur le lait a été préparée pour les revues scolaires, les journaux et les panneaux-reclames. On s'est aussi occupé d'obtenir de la littérature et des films appropriés et la Corporation est maintenant en mesure de répondre à toute demande relative au programme d'éducation proposé.

Des commentaires des plus favorables ont été reçus à la suite de ces campagnes d'éducation, ce qui est un précieux encouragement à continuer nos activités.

Me Guy Roberge au Club de Réforme le 18

Il n'y a pas de déjeuner-causette au Club de Réforme aujourd'hui. Le prochain déjeuner-causette aura lieu dans une semaine, samedi, le 18 mars. L'hôte d'honneur et conférencier sera alors Me Guy Roberge, ancien député de Lotbinière à l'Assemblée législative. Me Roberge sera présenté par M. Yvon Dupuis, organisateur de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal et il sera remercié par Me Jean-Paul Noël, président du comité des Relations extérieures de cette association.

Le pont Duplessis a coûté \$3,230,000

QUEBEC, 10. (Du correspondant du "Canada") — Le pont Duplessis de Trois-Rivières, a coûté \$3,230,000, a appris M. Arthur Dupré, député de Verchères à l'Assemblée législative, dans une interpellation qu'il a faite et à laquelle l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a répondu aujourd'hui.

Aux Journées d'études sur le crédit



M. Jacques Forget, directeur de la maison Forget & Forget, et M. Jean Delage, vice-président du Crédit Québec Inc., conférenciers aux journées d'études spéciales sur le crédit à l'entreprise, qui ont lieu samedi et dimanche, à Québec, sous les auspices de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

1266 permis de liqueurs émis en 1949

QUEBEC, 10. (Du correspondant du "Canada") — La Commission des Liqueurs a émis, en 1949, 1266 permis de tavernes, grill, cafés, restaurants ou hôtels dans toute la province, a révélé l'hon. Maurice Duplessis à une question inscrite au feuillet de l'Assemblée législative par M. Dave Rochon, député de Montréal-St-Louis.

La même réponse nous apprend également que Montréal comptait 463 permis au cours de la même année. Lachine, 13; Québec, 115; Lévis, 5; Trois-Rivières, 32; Hull, 26; Sherbrooke, 27; Shawinigan-Falls, 24; Grand-Mère, 17; St-Jean, 13; Chicoutimi, 5; Rivière-du-Loup, 6; et Rimouski, 5. Outremont, Westmount, Verdun et Cap-de-la-Madeleine n'ont aucun permis.

Répondant à une autre question du même député, M. Duplessis a déclaré ce qui suit: des permis de la Commission des Liqueurs ont été renouvelés en 1949 pour les clubs suivants: Nite-Cap, Café Palm, Au Coq d'Or, Café Tite Toc, Manfield, Mocambo, Pinquoin, tous de Montréal. Aucun permis n'a été émis pour l'Hawaian Lounge, 1254 rue Stanley, dans la métropole.

Répondant toujours à la même question, le premier ministre a dit qu'aucun permis n'a été émis en 1949 pour les clubs et cafés suivants, de Québec: Dame Blanche, Fiorse Shoe Club, Auberge des Quatre Chemins, Quartier Latin et Monte Carlo.

POSTE de RADIO exclusivement français dans l'Est

Avis est par les présentes donné à la population française de Montréal et des environs qu'une demande a été adressée au Bureau des Gouverneurs de la Société Radio-Canada pour l'obtention d'une licence afin d'opérer un nouveau poste de radio exclusivement français avec studio dans l'Est de la ville.

A toutes les associations, aux sociétés religieuses, aux marchands, manufacturiers ou importateurs, etc., qui favoriseraient ce projet, nous demandons de bien vouloir nous faire connaître leur assentiment.

Adresser toute communication dans le plus bref délai possible à

CASIER 142 STATION "R" MONTREAL, P.Q.

Signé: LUCIEN RIOPEL
 Auteur et producteur des programmes Radio-Zingo, Le Party de la Jeunesse, Moment Musical, Auto-Tram.

EXPOSITION de peintures de **D. R. MORRICE** dernier jour aujourd'hui
 du 18 au 25 mars exposition des peintures de Eric Goldberg
DOMINION GALLERY
 1448 OUEST, STE-CATHERINE HA. 7471

VISITEZ... LA PLUS BELLE EXPOSITION de la Maison "IDÉALE" 2250 est, Boul. St-Joseph
 MAISON ULTRA MODERNE TOUTE MEUBLEE
 OUVERTE AU PUBLIC de 10 A.M. à 10 P.M. TOUS LES JOURS, d'ici le 15 avril
 Entrée: GRATIS POUR INFORMATIONS: TU. 2591 ou FA. 3244

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue De Gaspé, Montréal.

TARIF DES ABONNEMENTS par la poste

Montreal et banlieue	1 an: \$ 9.00
(minimum) 6 mois: 5.00	
Campagne	1 an: 6.00
(minimum) 6 mois: 3.50	
Etats-Unis et Empire Brit.	1 an: 12.00
Union Postale	1 an: 15.00
Tous les abonnements payables d'avance	

Membre de la Canadian Press Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

GRavelle 3551

Sec.-Trés.: René Décoré

SAMEDI, 11 MARS 1950

Une menace qu'on ne peut prendre au sérieux

Les Canadiens inclinent généralement à croire que les habitants de Terre-Neuve ont fait une excellente affaire en décidant d'entrer dans la Confédération; mais un petit incident vient leur rappeler que l'accord n'est pas encore unanime sur ce point — ce qui ne doit pas nous surprendre — et que les adversaires de l'union n'ont pas complètement désarmé.

Le député fédéral de Saint-Jean-Est, M. Gordon Higgins, n'est pas content de la situation faite à la nouvelle province en ce qui touche les tarifs de transport des marchandises. Si elle n'obtient pas d'être placée sur le même pied que les provinces Maritimes, il menace de renoncer à son siège et de travailler à la rupture de Terre-Neuve avec la Confédération.

Une telle déclaration ne saurait être prise au sérieux. L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération lui a valu des avantages pré-

cieux dans le domaine social et financier. Comme l'a souligné immédiatement le premier ministre Smallwood, ses compatriotes ne vont pas renoncer à tous ces gains simplement parce que quelques-uns sont d'avis que l'un des points de la transaction — celui qui touche au tarif des transports — n'a pas été rempli.

Aucune décision, du reste, n'a encore été prise sur la question. Celle-ci a été renvoyée au cabinet fédéral qui doit en décider en dernier ressort. Mais même si l'arrêt final n'était pas celui que désire Terre-Neuve, on peut douter que la population de l'île en éprouve un ressentiment tel qu'elle veuille cesser immédiatement d'appartenir au Canada. Pour un point sur lequel elle n'obtient pas satisfaction complète, elle ne renoncera pas aux autres avantages dont elle a déjà apprécié les bienfaits. Le peuple a généralement plus de bon sens que certains politiciens impulsifs et rancuniers.

Le pays demande un nouveau statut des Indiens

Le statut des aborigènes du Canada demeure toujours d'actualité, avec la nouvelle loi des Indiens qui doit venir devant le Parlement au cours de cette session. Notre pays se doit d'accorder à sa population indienne un peu plus que ce qu'elle a eu jusqu'ici. Le temps est venu de ne plus traiter ces premiers habitants du Canada comme des enfants, mais d'en faire de vrais citoyens avec les privilèges et les obligations que cela comporte.

Actuellement, l'Indien est entouré d'une certaine protection dictée par son meilleur intérêt; mais cette protection ne lui donne pas l'assistance médicale à laquelle il a droit; elle lui fournit une instruction peu pratique pour le genre de vie qui l'attend; elle lui assure, tant qu'il reste sur la réserve, un abri qui est le plus souvent un affreux taudis.

Le régime de la réserve a besoin d'être révisé complètement. Il part du principe que l'Indien est un chasseur qui a besoin d'un domaine à lui. Mais une foule de nos Indiens

ne sont plus des chasseurs; ils ont été absorbés par la ville et font partie de la main-d'oeuvre industrielle. S'il leur faut encore des logements, ils n'ont pas besoin de réserves et ne s'en soucient guère. Il ne s'agit pas de les dépouiller des terrains qu'ils occupent, mais dans beaucoup de cas, ces propriétés pourraient subir une transformation qui les rendrait plus profitables aux Indiens et à leurs voisins de race blanche.

La situation est particulièrement anormale en Colombie-Britannique. Les Indiens ont le droit de vote au provincial et l'un des leurs est même membre de la Législature. Malgré cela, ils ne sont pas des citoyens complets: ils paient la taxe de vente qui alimente en partie l'assistance sociale, mais ce service les ignore et ils n'ont même pas droit à la pension de vieillesse.

La présentation de la nouvelle loi sur le statut des Indiens fournira l'occasion d'un large débat qui ne manquera pas d'intéresser.

L'union européenne se forgerait dans la Sarre

La France vient d'accorder à la région occupée de la Sarre le titre et l'autonomie d'une république, en échange du contrôle de ses charbonnages. Les rapports entre Sarrois et Français semblent pleins de cordialité; la monnaie et la langue de ces derniers sont à l'honneur. Mais cette situation se maintiendra-t-elle? A la fin de la première Grande Guerre, la Sarre avait déjà été détachée de l'Allemagne, et en janvier 1935, sa population décidait presque à l'unanimité le retour au Reich. Douze ans après, aux élections de 1947, la même population votait à une énorme majorité en faveur du rattachement économique à la France dans le cadre de l'économie. Seuls les communistes condamnent l'acte qui a séparé la Sarre de l'Allemagne.

Nul Sarrois, même le plus francophile, ne renie la culture germanique. Ce que veulent ces gens, c'est travailler en paix, éviter les épreuves du chômage et se soustraire au prussianisme. Les Français, de leur côté, comptent sur eux pour les aider à s'entendre enfin avec les Allemands pour la construction de la paix et de la démocratie. Selon le mot du haut commissaire M. Grandval, "l'Union franco-sarroise doit montrer à l'Europe le chemin de l'unité".

Cet esprit européen inspire deux oeuvres pleines de promesses. D'abord l'université de la Sarre, fondée en 1948. Elle comprend, sous

le rectorat d'un maître français, deux communautés intellectuelles. La première, vouée aux lettres et au droit, est établie près de Sarrebruck, dans une ancienne caserne allemande. L'autre, composée de pavillons groupés autour d'un vaste hôpital, en plein bois, près de Homburg, enseigne la médecine et les sciences expérimentales, sous le doyenat d'un professeur sarrois agrégé de la faculté de médecine de Paris.

Dans les deux établissements, l'enseignement est bilingue: professeurs français et professeurs de langue allemande se partagent les mêmes élèves, qui perfectionnent très vite leur connaissance du double vocabulaire. Les cours et les examens combinent heureusement les deux systèmes de France et d'Allemagne.

La deuxième entreprise est le centre des métiers d'art établi à Sarrebruck. Les méthodes y sont nouvelles, font une juste part aux traditions et au modernisme, stimulent la personnalité de chacun.

A l'université, comme au centre des métiers d'art, les étudiants sont des Sarrois et des Allemands d'abord, mais aussi des Français, des Américains et d'autres de tous les pays.

Ce désir d'union européenne qui règne dans la Sarre est caractéristique d'un esprit de paix et d'entente bien digne de porter des fruits.

Sport brutal qui n'est qu'un "meurtre mitigé"

Un jeune boxeur poids moyen des Etats-Unis, Lavern Roach, est mort à la suite des coups terribles reçus de son adversaire dans un combat devant des milliers de spectateurs. La lutte n'a été interrompue qu'avant la fin de la dixième ronde, après que la victime eût été deux fois terrassée. Bien avant cela, Roach était visiblement incapable de se défendre, au dire de certains spectateurs, mais la foule hurlait pour que le carnage continuât.

C'est le cinquième incident de ce genre aux Etats-Unis depuis moins d'un an. Le nombre des pugilistes qui trouvent ainsi la mort dans l'arène n'est pas aussi élevé qu'on serait porté à la croire; il est même très léger, comparé à celui des malheureux qui réussissent à sauver leur vie, mais demeurent infirmes pour le reste de leurs jours.

Les suites fâcheuses de ces dures rencontres sont aussi bien mentales que physiques et ils ne sont pas rares les boxeurs qui finis-

sent leur existence à l'asile d'aliénés. Une sorte d'idiotie due à la destruction des centres nerveux du cerveau est même considérée comme l'un des risques du métier. Cela explique le mot d'un célèbre écrivain sportif qui avait coutume de dire, en parlant de la boxe professionnelle, qu'elle est "l'art viril du meurtre mitigé".

Il n'y a aucun doute que la grande masse de ceux qui assistent aux exhibitions de boxe y sont attirés par le désir de voir des scènes de brutalité et de souffrance. Aussi les arbitres hésitent-ils à arrêter la lutte, même s'il est évident que l'un des participants est gravement blessé. Bref, les organisateurs de ces joutes font appel aux instincts sadiques de la foule et la publicité en fait trop aisément des affaires nombreuses. La télévision va multiplier considérablement le nombre des spectateurs et les enfants eux-mêmes y seront aux premiers rangs. La marche irrésistible du progrès pose parfois de ces problèmes épineux.

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeuq, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

Le droit de vote

Jean-François émit son opinion:

— L'école primaire n'est pas un endroit réservé au soin exclusif d'empêcher que la jeunesse du pays demeure illettrée. Sa sphère d'activité s'étend à la mission d'inculquer aux enfants les principes qui les aideront à exercer utilement plus tard leurs droits de citoyens, dont l'un des plus importants est celui d'électeur.

Dans un pays démocratique, les électeurs ne devraient pas voter, dont les rouages fonctionnent à la volonté des politiciens. Chaque individu possède la prérogative d'agir librement dans le choix des hommes à qui sera confiée l'administration des affaires du pays. Si à cause d'un manque de sagacité et par ignorance l'électeur commet une erreur de jugement dans le choix qu'il fait de ses gouvernants, et qu'il éprouve par la suite les effets d'un mauvais gouvernement, il est obligé d'en subir les conséquences. Il aura beau maugréer et se plaindre, il n'en demeure pas moins l'artisan de sa propre infortune.

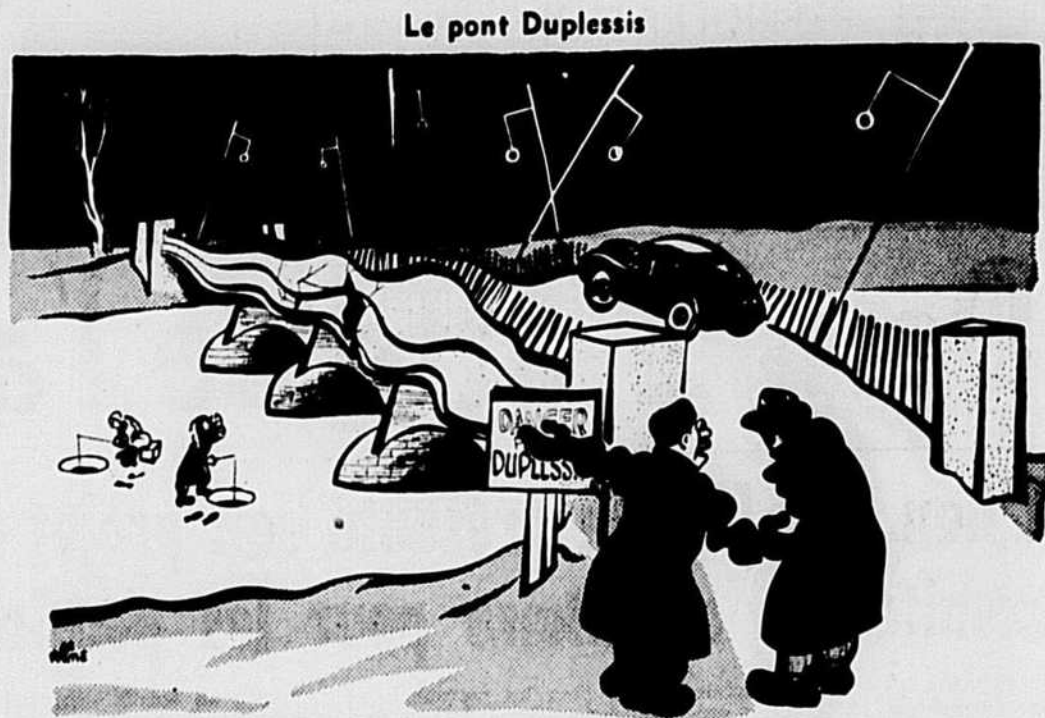
Je ne prétends pas que ce soit de façon délibérée que l'électeur agit contrairement à ses intérêts. Mais une chose certaine, si avant d'acquiescer le droit de vote l'électeur avait acquis préalablement, au moins, une connaissance rudimentaire du régime politique sous lequel nous vivons, il deviendrait moins facilement la victime d'influences nocives. Sais-tu, mon cher Oiratno, que si j'avais mon droit à dire dans la révision de la cons-

titution du pays, j'y inscrirais une clause, par laquelle chaque citoyen serait forcé de passer un examen sur les points essentiels de notre mode de gouvernement, avant d'obtenir le droit de voter.

Tu me diras que j'agisrais là contrairement au principe du suffrage universel. Peut-être, mais certainement pas au détriment du progrès du pays. Je reconnais que tous les citoyens possèdent le droit de voter quand ils ont atteint l'âge requis, mais tout droit comporte aussi des obligations et la première est de posséder le sens de ses responsabilités.

Ainsi chaque citoyen a le droit de conduire une automobile, mais encore faut-il qu'il connaisse la façon de la conduire, sans cela il devient un élément dangereux pour tous ses concitoyens. Je viens de lire que le Congrès des Métiers et du Travail préconise le droit de vote soit étendu à tous les citoyens âgés de plus de dix-huit ans.

Le Congrès oublie d'établir quel avantage pour le bien du pays cette modification de l'âge statutaire comportera. Jusqu'à présent les jeunes gens au-dessous de vingt-et-un ans sont considérés comme en tutelle et n'ont pas que je sache le droit d'administrer leurs propres affaires ni de s'engager valablement. Est-ce que les affaires qui concernent l'administration du pays sont considérées comme moins importantes que les entreprises privées, que l'on veuille en accorder une part aux gens de 18 ans?



Rien de surprenant qu'il soit croche et dangereux, avec un tel nom!

Ce que nous dit le lecteur

Félicitations...

Montréal, 8 mars 1950.

Monsieur le Directeur,

Il me fait plaisir de venir, en mon nom personnel et en celui de beaucoup de mes amis, de venir dis-je, vous féliciter pour votre grande manchette d'hier matin dans votre journal "Le Canada", au sujet du Directeur de la police Monsieur Langlois et du compte rendu si complet de la séance du Conseil regardant le prétendu vice à Montréal.

Tout d'abord, mes félicitations

au Conseiller M. Emile Gauthier qui a eu le cran de présenter sa motion pour approuver la conduite du chef Langlois, aussi au conseiller Ratelle qui n'a pas maché ses paroles à l'endroit de certaines feuilles, qui pour vendre quelques exemplaires de plus salissent la réputation d'honnêtes gens, mes félicitations aussi au Conseiller Léger.

Mais le champion de ce débat est sans doute Maître Raymond Noël avec un exposé complet, qui prouve hors de doute que le Directeur de la Police ne peut rien faire sans rencontrer les obstacles mis sur sa route par certaines lois qui lui lient les mains.

Toute cette salle publicitaire est l'oeuvre de gens qui n'ayant aucun moyen de gagner leur vie d'une

manière honnête et ayant la bouche pleine de fiel, ne trouvent rien de mieux que de lancer leur venin sur des gens supérieurs à eux.

Encore des félicitations à tous et veuillez me croire,

Bien à vous,

EMILE LEDUC.

N.D.L. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

Fréquentations difficiles

Pas étonnant que certains musiciens soient si difficiles à fréquenter, ils exécutent assez de... caprices.

Maurice Huot

(La Patrie)

donnons-leur un monde meilleur...

Extrait du discours de Pie XII aux Journées familiales internationales de Rome — La Croix, 7 oct. 1949



"Que la famille, réduite à ses seules ressources privées, sans secours et sans appui, isolée, marchant parallèlement à tant d'autres, soit, dans les conditions économiques et sociales d'aujourd'hui, hors d'état de se suffire à elle-même, à fortiori de jouer son rôle de cellule organique et vitale, cela n'est malheureusement que trop vrai.

Que faire alors? Ce que depuis longtemps cherchent à promouvoir les hommes de justice et de coeur; ce que Nos prédécesseurs et Nous-même ne cessons de recommander sans relâche et à quoi Nous travaillons selon toute l'étendue de Nos moyens; ce que vous-mêmes, Messieurs, vous vous efforcez de réaliser progressivement grâce à l'union des organismes familiaux... suppléer à l'insuffisance de la famille, en lui procurant ce qui lui manque pour exercer sa fonction domestique et sociale."

Donnons généreusement aux 38 oeuvres de la

FÉDÉRATION

DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

objectif: \$1,150,000
9 au 20 mars 1950



Nouvelles écoles en Angleterre et au pays de Galles

Depuis 1945, on a augmenté de 300,000 le nombre de places dans les écoles d'Angleterre et du pays de Galles, soit l'équivalent de 1,000 écoles nouvelles.

Aujourd'hui, l'effectif moyen d'une classe en Angleterre est de 32,9, soit moins qu'avant la guerre, bien qu'on ait relevé l'âge de sortie des écoles.

Dans le Monde

Thé-causerie

Mme Paul Courtois est la présidente du comité d'organisation du thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences qui aura lieu le dimanche 26 mars à l'hôtel Windsor. Font partie de ce même comité: Mmes Alfred Paradis, Claude Choquette, Eugène Ménard, Emilien Brail, Maurice Saint-Marie, Paul Fontaine, Raymond Eudes, Paul Langlois, Georges Lemieux, Pierre Pelletier, Miles Marie Raymond, Madeleine Trahan, Lucile Dumas, Madeleine Fautoux, Louise McNichols.

Réceptions

Mme François Desjardins recevra le mercredi 15 mars, de cinq heures et demie à sept heures et demie, un groupe de journalistes pour rencontrer M. le chanoine Alfred Clavel, prêtre de la station quadragesimale à Notre-Dame.

Un vin d'honneur sera offert, au Cercle universitaire, par la Masse de l'École des Beaux-Arts, ce soir, avant le bal des Beaux-Arts.

Mlle Pierrette Desmarais a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Suzanne Dupras dont le mariage avec M. Guy Piché sera célébré prochainement.

Dernièrement, Mme J.-A. Legault et sa fille Gisèle ont reçu en l'honneur de M. J.-A. Legault. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mmes J.-E. Corbell, Daniel Brunet, Charles Lapage, Ernest Lurette, Paul Lurette, Robert Lurette, Raymond Bergeron, Mlle Gisèle Legault, M. Roger Bertrand, Mlle Pauline Corbell, M. A. Auger, Mlle Denise Corbell, Françoise Corbell, M. M. A. Corbell, J.-P. Roy, Jacques Phaneuf, George Linday, Mlle Yolande Lurette, M. André St-Martin, M. Claude Lurette, Mlle M. Jacques, M. J.-P. Bergeron, Mlle Doris Hébert, Monique Bergeron, M. René Gallant.

M. et madame Louis St-Germain ont reçu à un cocktail et à un buffet froid, récemment, en l'honneur de l'honorable juge et de Madame Paul Saint-Germain, de Montréal.

Son Honneur, le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset recevait, cette semaine, à un dîner, à Québec.

Fiançailles

M. et Mme John Bailey annoncent les fiançailles de leur fille, Winifred, avec M. Kenneth Bruce Condon, fils du docteur et de Mme J.-H. Condon, de Notre-Dame-de-Grâce. Le mariage sera célébré le samedi 18 mars, à Westmount.

Régiment de Maisonneuve

Les dames auxiliaires du Régiment de Maisonneuve donneront une partie de cartes, le samedi 18 mars, à deux heures et demie, au profit des soldats hospitalisés. Pour renseignements, on est prié de s'adresser à Mmes R. Saey et A. Lamarche.

Deplacements

Madame Amy Lantier, de Québec, passe présentement quelques jours en notre ville.

Madame Norbert Nadeau, de Port Daniel est actuellement de passage à Montréal. Elle doit prendre l'avion à Dorval pour un séjour dans sa famille en Écosse.

Mlle Simone Cinq-Mars, ainsi que Mlle Jeanne Valliquette, g.m.g., toutes deux de Trois-Rivières, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

Mme Marcel de Grandmont, passe présentement quelques temps dans sa famille, aux Trois-Rivières.

L'hon. juge et Mme Paul Saint-Germain sont rentrés en ville, après avoir passé quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

Lord et lady Moyné, de Dublin, Irlande, sont attendus à Montréal au début de la semaine prochaine. Lord et lady Moyné sont actuellement à New-York.

Lady Slavert passe quelque temps à Toronto, l'invitée de M. et de Mme Gralame Stewart.

Le brigadier et Mme T.-F. Flahitt sont revenus de Québec où ils ont passé quelques jours au Château Frontenac.

Mme Pauline Viau, de Notre-Dame de Grâce, passe quelques jours à Sullivan, l'invitée de M. et de Mme Lucien Béliveau.

Mme Maurice Sainte-Marie est rentrée d'un voyage à Washington et à New-York.

M. et Mme Hector Beauchemin, de Longueuil, sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Daytona Beach, Floride.

Mlle Simone Bousquet, de Québec, a passé quelque temps à New-York et Montréal.

Mlle Thérèse Ouhmet est revenue de Sainte-Adèle où elle a passé trois semaines.

Mme Henri Clément, de Québec, est de passage à Montréal.

M. et Mme Herménégilde Lavallée, de Saint-Eustache, sont de retour d'un voyage de deux mois en Floride. Ils ont visité Daytona Beach, Miami Beach et Kay West.

Mme Paul Brabant, de Montréal, était de passage à Ottawa à l'occasion de l'exposition d'artisanat qui se tient actuellement au Château Laurier.

L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme J.-H. van Roijen ont reçu, hier soir, les immigrants hollandais qui demeurent dans le district d'Ottawa, à l'occasion du passage dans la Capitale de S.A.R. le prince Bernhard.

Prochain mariage

Mme Victor Lacasse, d'Estevie, fait part du prochain mariage de sa fille Jeanne, M. Gérard Hotte, de Montréal, fils de M. et Mme Edouard Hotte, de l'Original. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 10 avril en l'église Notre-Dame-de-Lourdes d'Estevie, dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

BRIDGE-CONTRAT

Déclaration
Sud détient un jeu puissant en raison de ses deux suites déclarables, mais il ne détient pas le compte des levées d'honneurs exigées pour une demande impérative à l'ouverture et il doit se contenter sagement d'entamer les enchères au palier d'une levée, afin d'échanger autant de renseignements qu'il lui sera possible de le faire avec son partenaire. Les deux suites étant d'égale longueur, Sud choisit correctement celle du rang plus élevé, c'est-à-dire les piques.

Apparemment, la main semble contenir deux perdants à carreau et un à trefle, mais qu'arrivera-t-il si Sud est forcé de couper trois fois les coeurs des adversaires? Ceux-ci auront gagné le contrôle des atouts et pourront encaisser autant de levées maitresses qu'ils en détendent. Le meilleur cours à suivre, est de connaître laquelle des deux suites, le partenaire préfère et demander la manche à cette coupe.

La réponse de Nord est encourageante et impérative pour une ronde, mais cette annonce des coeurs ne s'accorde pas avec le jeu de Sud et celui-ci indique un jeu bicouleur en déclarant ses carreaux au palier suivant, afin de renseigner Nord et de savoir, par sa prochaine réponse, laquelle des deux suites annoncées par Sud, il préfère.

NORD
♠ 10 9 8 7
♥ 10 8
♦ 5 5 1 1

OUEST
♠ 8 7 6 5
♥ 5 5 2
♦ 6 5
♣ 9 2

EST
♠ 7 2
♥ R D 6 4
♦ A 3 2
♣ A 7 1

Sud Ouest Nord Est
1 ♠ passe 2 ♣ passe
3 ♠ passe 4 ♠ passe
5 ♠ passe 6 ♠ contre
7 ♠ passe 8 ♠ contre
9 ♠ passe 10 ♠ contre

Les déclarations:
Sud: 1 ♠, 2 ♣, 3 ♠, 4 ♠, 5 ♠, 6 ♠, 7 ♠, 8 ♠, 9 ♠, 10 ♠.
Ouest: 1 ♠, 2 ♣, 3 ♠, 4 ♠, 5 ♠, 6 ♠, 7 ♠, 8 ♠, 9 ♠, 10 ♠.
Est: 1 ♠, 2 ♣, 3 ♠, 4 ♠, 5 ♠, 6 ♠, 7 ♠, 8 ♠, 9 ♠, 10 ♠.

Au retour des enchères, Nord est forcé d'indiquer sa préférence et il soutient correctement les carreaux, sans garantir de supplément aux valeurs indiquées par sa réponse de la première ronde.

Sud redécouvre ses piques pour avertir son partenaire qu'il serait satisfait d'un nord neutre à cette couleur, mais Nord replace le contrat à carreau et Est, qui n'avait rien dit jusqu'à ce moment, contre sur la force de trois levées d'honneurs, comprenant un double arrêt à la longue suite du mort.

TA-RAIS-DU



LA JOURNÉE ASTRELE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Il y a en vous quelque chose de l'atmosphère optimiste. En dépit de tous les obstacles, vous êtes toujours à accomplir votre tâche, sans jamais vous décourager. Pour l'ouvrage est difficile, pour vous travailler, fier. Lorsqu'on vous dit que quelque chose est impossible, cela vous incite à redoubler d'efforts.

La science et la psychologie sont probablement les deux domaines dans lesquels vous êtes le plus compétent. Vous avez une première carrière. Et les parents d'enfants dont c'est aujourd'hui la fête devraient voir à ce qu'ils poursuivent les études nécessaires.

Vous êtes un fonctionnaire domestique et vous ne tiendrez pas à trop vous éloigner de ceux que vous aimez. Votre plus grand bonheur sera de vous marier jeune et de vous établir un foyer où vous pourrez recevoir vos amis.

Vous possédez une personnalité agréable, mais vous révélez parfois une trop grande tendresse à l'égard de vos amis. Choisissez vous-même un métier, mais vous êtes terriblement fier de vous-même. Vous devez apprendre à ne pas tenir rancune après qu'une querelle est terminée et réglée. Laissez le passé en paix.

Pour savoir ce que les études vous réservent, allez dans une bibliothèque et regardez les livres qui ont été écrits par les auteurs que vous aimez. Il apparaît évident que vous êtes un homme d'ordre.

Poissons — 20 fév. au 21 mars
Combinez les affaires et le plaisir. Un voyage vous fournira peut-être de nouvelles occasions de vous faire de nouveaux amis.

Bellier — 22 mars au 20 avril
Ouvrez-vous surtout de réceptions aujourd'hui. Les sports au grand air sont en faveur également. Améliorez votre santé.

Taureau — 21 avril au 21 mai
Cette journée est favorable à vos ambitions, particulièrement en ce qui concerne les activités mondaines.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin
Sortez au grand air et participez à des activités sportives qui amélioreront votre santé et calmeront vos nerfs.

Cancer — 23 juin au 23 juillet
Amusez-vous avec les autres. Projetez des activités au grand air pour l'amélioration de votre santé.

Lion — 24 juillet au 23 août
Terminez votre travail de bonne heure afin d'avoir le reste de la journée pour vous récréer.

Verge — 24 août au 22 sept.
Terminez vos achats et préparez votre garde-robe pour le printemps. L'amour vous attend peut-être.

Balance — 23 sept. au 23 oct.
Combinez les affaires et le plaisir. Un déjeuner d'affaires vous rapportera peut-être d'heureux résultats.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov.
Augmentez vos fonds de réserve et surveillez votre budget. Soyez économe, présentement.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc.
La vente et l'achat d'immeubles pourraient vous être profitables de ce temps-ci.

Capricorne — 23 déc. au 20 janv.
Améliorez votre posture financière, mais ne négligez pas le côté romantique et mondain de la vie, non plus.

Verseau — 21 janv. au 19 fév.
Une réunion mondaine peut vous faire rencontrer un vieil ami ou être l'occasion de vous en faire un nouveau.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales aura lieu au Club de Réforme, le lundi 13 mars. L'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sera le conférencier, et l'hôte d'honneur, Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente. Le thé sera servi.

LE COURRIER DE Claudette

Lettre typique et charmante d'une néo-Canadienne qui veut s'adapter

Q. — ST-SIMON. — Dear Claudette. C'est un petit Anglais qui écrit son première lettre en français et c'est à vous que elle l'adresse. Je'ai confiance en vous et mon amie aussi. Donc, mais l'ennemi, demandé à vous conseil. Nous pas méchant du tout, mais je crois que être volage et pas savoir comment corrigé. Avoir mon amie et moi chacun un chum et aimé beaucoup. Mais lui jaloux parce que plusieurs autres boys parlé à nous et nous répondre et aussi marché avec eux. Aimé tous les boys mais aime beaucoup plus nos chum et lui pas le croire; Et nous le comprendre parce que il lui sort avec tous les girls nous pas aimer cela et croire que lui pas aime nous, même si lui dire oui je l'aime beaucoup.

Peut-être que les boys aimé nous pareille même si lui parlé avec tous les girls, parce que nous faire même chose et aimer lui beaucoup. Pourquoi dire que pas bon à marier boy volage et girl volage. Nous être volage et faire bon femme fidèle. Peut-être lui nous n'est ce pas?

Evelyn and Suzanna

R. — D'abord, mes félicitations pour l'effort que vous apportez à parler et à écrire notre langue. A la lire aussi. C'est par la pratique quotidienne que vous parviendrez à parler et à écrire couramment et surtout correctement. Nous habitons un pays bilingue et chacun doit s'appliquer à parler les deux langues, d'abord sa langue propre correctement, puis l'autre langue officielle au pays.

En ce qui concerne votre caligraphie, vous êtes bien jeune pour traiter des questions aussi importantes. Il semble que vous vous inquiétiez plus de ce qu'on dit de vous que de ce qu'il est bien de faire. Mes petites filles, confiez-vous à des personnes plus âgées que vous. C'est d'être un bon pas que d'avoir rédigé votre lettre et cela prouve que vous cherchez des conseils. Ce sont de gros mots que vous employez là: "aimer", "volage", "fidèle" et autres. Oui, des mots très importants pour des adultes et encore plus importants pour des toutes jeunes filles. Et puis, ces mêmes mots, placés avec d'autres dans le courant d'une phrase n'ont pas toujours le même sens dans une langue comme dans l'autre.

Choisissez bien vos lectures, les films auxquels vous assistez aussi, mais avant tout choisissez une personne responsable pour vous conseiller. Vos mamans sont sans doute encore de ce monde et si vous avez le bonheur de les posséder encore, consultez-les. Si non, demandez-vous bien ce qu'elles vous conseilleraient si elles étaient ici.

Il y a aussi les directeurs spirituels, un prêtre, ou encore une religieuse d'un couvent voisin. Il y a aussi les mères de vos amis.

Si vraiment vous avez l'âge de fréquenter les garçons, ne vous engagez pas trop, informez vous de leur famille, recevez-les chez vous comme cela se pratique dans bien des familles. Si celui qui vous fréquente est sérieux, et bien intentionné, il aimera sans doute vous présenter ses parents, surtout s'il vous fréquente "pour le bon motif", comme on dit couramment au Canada français. Quand vous aurez été invitée une première fois à la table de sa famille, vous jugerez mieux. Souvenez-vous bien que si un jeune homme hésite à présenter à ses parents, à sa mère principalement, celle sur laquelle il a arrêté son choix, il y a bien des doutes qu'il n'aspire pas au mariage et qu'il aime tout simplement sa compagne, sa camaraderie. Mais après quelques mois, si ce sentiment ne change pas, c'est-à-dire s'il ne vous délaisse pas ou s'il n'a pas "prouvé le sérieux de ses intentions" en vous présentant à sa famille, vous ne gagnerez rien à laisser poursuivre ces fréquentations déjà beaucoup trop longues.

Imaginez que vous avez quelque quinze ou vingt ans de plus que maintenant et reportez vous à quinze ans d'ici. Qu'est-ce que vous voudriez avoir fait aujourd'hui?

Dieu là, continuez d'être gaies, spontanées, très franches; ce sont trois qualités importantes, mais il faut que la gaieté soit saine et, en ce qui a trait à la franchise, ne vous mettez pas à vous mêmes. C'est le secret de ne pas mentir aux autres et de voir très clair dans sa vie.

Mes vœux vous accompagnent Evelyn et Suzanna.

Q. — Je fréquente une jeune fille sérieusement depuis 18 mois. Elle a 17 ans et j'en ai 22. Il y a six mois, elle me demanda si elle pouvait accompagner un autre garçon les soirs que je ne la visitais pas. Son père m'accordait trois soirs de visite par semaine. Je lui ai dit oui et elle sortait avec un autre un autre soir par semaine. Quelques mois plus tard, il allait jusqu'à lui faire demander la maison, même quand j'étais là. Elle rencontra cependant un autre garçon; alors, je lui ai dit de faire son choix. Après qu'elle eut songé un peu, elle ne voulait plus sortir avec d'autres que moi et je continuai de la fréquenter. J'aimerais vos conseils.

Sabariba

R. — Tout est bien qui finit bien. Elle vous est revenue; c'est donc qu'elle vous préfère aux autres. Que voulez-vous de plus? Elle vous aime.

Q. — C'est très humide chez moi et le sel colle dans mes cheveux, sur tout celle que je garde dans le buffet de la salle à manger. Comment m'y prendre pour remédier à ce léger contretemps?

F. L.

R. — D'abord vider les salières, lavez-les et laissez-les sécher parfaitement avant de les remplir. Il est bon, puisque l'humidité existe chez vous, de placer dans les salières soit du riz ou des pois à soupe. En agitant la salière pour saler le manger, le riz ou les pois conserveront au sel son caractère propre et vous éviterez ainsi qu'il prenne en pain.

A la Société d'étude et de conférences

Mme Paul Courtois a été nommée présidente du comité d'organisation du thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences qui aura lieu le 26 mars, à l'hôtel Windsor. Ce comité se compose de Mmes Alfred Paradis, Claude Choquette, Eugène Ménard, Emilien Brail, Paul Fontaine, Raymond Eudes, Paul Langlois, Georges Lemieux, Pierre Pelletier, Miles Marie Raymond, Madeleine Trahan, Lucile Dumas, Madeleine Fautoux, Louise McNichols. Pour renseignements s'adresser l'après-midi à H.A. 5077.

Paiements courts

Certains couturiers ont, eux, traité la fourrure spécialement pour le soir. Toute la série des petits pailetois courts, les uns formant cape, les autres s'évasant vers le bas, ou se resserrant à la taille, ont été bien entendus, utilisés sur la robe longue.

Mais les modelistes ont conçu des sortes de redingotes trois-quart qui emprisonnent étroitement le buste et la taille s'évasant en corolle et dont les manches élargies en haut donnent l'aisance qui évite le froissement de la robe. Enrichies à l'encolure et en bas de larges bandes de renard clair, si le pelage du manteau est foncé, ces redingotes constituent des sorties du soir classiques, chaudes et élégantes.

Des créanciers qui commencent à ne plus avoir aucune crainte à parler haut et qui, bientôt nous menaceront et nous manqueront de respect.

Les soupirs de Mme de Guérande se faisaient plus bruyants. Elle les exhalait en tournant vers le ciel de gros yeux qui semblaient implorer miséricorde.

Pour apaiser son inquiétude, Gisèle lui déclarait:

— Laisse à M. de Ruffec le temps de s'interroger, de prendre une décision grave en toute liberté. Il se peut que je ne lui plaise pas tout à fait; je ne suis pas parfaite. Ces réflexions révoltaient Mme de Guérande, qui s'en allait toute son exaspération par une marche agitée dans le parc et qui s'efforçait de mettre au courant de tous les avantages moraux et intellectuels de sa petite personne. Je crois même qu'elle a dû broder.

— C'est à n'y rien comprendre, décidément.

— Moi, j'ai cru plus convenable de me montrer telle que je suis.

Mme de Guérande se fâcha.

— Telle que tu es? Qu'est-ce que tu entends par là? Eh bien! un jour viendra où nous aurons l'explication de ce qui se passe et alors, si tu es responsable volontairement de la défaite d'un aussi magnifique projet, je te rendrai ce que tu te tiendras pas qu'avec et que tu te tiendras pas qu'avec.

— Il était tellement ravi, tant que me le répétait encore hier.

— Mais, maman, à présent que M. Gaétan me connaît un peu mieux, il ne me trouve peut-être pas conforme à son idéal et à son rêve.

— Il ne t'a pas offert son bras, dans le parc?

— Je n'en ai pas besoin, je n'étais pas fatiguée.

— Enfin, tu aurais pu le montrer un peu émue; sinon l'intéressante. Lui as-tu dit que tu avait passé ton bachelot?

— Toutes les jeunes filles de notre monde sont bachelières, c'est un détail qui ne leur confère pas une grande originalité; et puis, ne sachant pas si lui-même avait subi avec succès l'épreuve du baccalauréat, je ne voulais pas avoir l'air de me croire supérieure.

— Au fait, c'est un détail que ta tante ne lui a pas laissé ignorer.

— Certainement, tante Adélaïde a pu le mettre au courant de tous les avantages moraux et intellectuels de ma petite personne. Je crois même qu'elle a dû broder.

— C'est à n'y rien comprendre, décidément.

— Moi, j'ai cru plus convenable de me montrer telle que je suis.

Mme de Guérande se fâcha.

— Telle que tu es? Qu'est-ce que tu entends par là? Eh bien! un jour viendra où nous aurons l'explication de ce qui se passe et alors, si tu es responsable volontairement de la défaite d'un aussi magnifique projet, je te rendrai ce que tu te tiendras pas qu'avec et que tu te tiendras pas qu'avec.

— Il était tellement ravi, tant que me le répétait encore hier.

— Mais, maman, à présent que M. Gaétan me connaît un peu mieux, il ne me trouve peut-être pas conforme à son idéal et à son rêve.

— Il ne t'a pas offert son bras, dans le parc?

— Je n'en ai pas besoin, je n'étais pas fatiguée.

— Enfin, tu aurais pu le montrer un peu émue; sinon l'intéressante. Lui as-tu dit que tu avait passé ton bachelot?

— Toutes les jeunes filles de notre monde sont bachelières, c'est un détail qui ne leur confère pas une grande originalité; et puis, ne sachant pas si lui-même avait subi avec succès l'épreuve du baccalauréat, je ne voulais pas avoir l'air de me croire supérieure.

— Au fait, c'est un détail que ta tante ne lui a pas laissé ignorer.

— Certainement, tante Adélaïde a pu le mettre au courant de tous les avantages moraux et intellectuels de ma petite personne. Je crois même qu'elle a dû broder.

— C'est à n'y rien comprendre, décidément.

— Moi, j'ai cru plus convenable de me montrer telle que je suis.

Mme de Guérande se fâcha.

— Telle que tu es? Qu'est-ce que tu entends par là? Eh bien! un jour viendra où nous aurons l'explication de ce qui se passe et alors, si tu es responsable volontairement de la défaite d'un aussi magnifique projet, je te rendrai ce que tu te tiendras pas qu'avec et que tu te tiendras pas qu'avec.

— Il était tellement ravi, tant que me le répétait encore hier.

— Mais, maman, à présent que M. Gaétan me connaît un peu mieux, il ne me trouve peut-être pas conforme à son idéal et à son rêve.

— Il ne t'a pas offert son bras, dans le parc?

— Je n'en ai pas besoin, je n'étais pas fatiguée.

— Enfin, tu aurais pu le montrer un peu émue; sinon l'intéressante. Lui as-tu dit que tu avait passé ton bachelot?

— Toutes les jeunes filles de notre monde sont bachelières, c'est un détail qui ne leur confère pas une grande originalité; et puis, ne sachant pas si lui-même avait subi avec succès l'épreuve du baccalauréat, je ne voulais pas avoir l'air de me croire supérieure.

— Au fait, c'est un détail que ta tante ne lui a pas laissé ignorer.

— Certainement, tante Adélaïde a pu le mettre au courant de tous les avantages moraux et intellectuels de ma petite personne. Je crois même qu'elle a dû broder.

— C'est à n'y rien comprendre, décidément.

— Moi, j'ai cru plus convenable de me montrer telle que je suis.

Mme de Guérande se fâcha.

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Léon Chanceler

Membres du comité central du Festival à Montréal; attaques de Jacques Hébert et réponses de M. M. Wray

Quelques membres du comité central du Festival Dramatique National viendront à Montréal au jour d'hui, mais on ignore cependant dans quel but. On sait que M. Wray a envoyé au comité central un récit détaillé de l'incident qui s'était produit chez les Compagnons, mercredi soir.

comme il l'a fait chez les Compagnons en criant "N... de... D..." En terminant, M. Hébert dit que M. Wray devrait démissionner immédiatement, même si cela veut dire le dynamitage du Festival.



Errol Flynn, vedette du film "Montana", qui vient de prendre l'affiche du théâtre Princess.

Deux excellentes chansons de Daunais sont insérées dans "Le Domino Lilas"

Aux Variétés Lyriques, jeudi soir, avait lieu une création, celle de l'opérette "Le Domino Lilas" de Charles Cuvillier et Léon Uhl. Ces trois actes comportent plus d'intérêt que la plupart des œuvres de France, ces dernières années.

Le programme du Trio Moysse à Pro Musica

Le célèbre Trio Moysse de Paris sera entendu pour la première fois au Canada au prochain concert de la Société Pro Musica, dimanche 12 mars, au Ritz Carlton.

Dans les cinés français..

AU SAINT-DENIS "Séraphin" un film qui remet en lumière l'avarice du légendaire Séraphin des pays d'en-haut, remporté un succès en quatrième et dernière semaine au Saint-Denis.

Dans nos cinémas

AU LOEW'S "Samson and Delilah", avec Victor Mature et Hedy Lamarr. Cette spectaculaire production de Cecil B. DeMille obtient un formidable succès en troisième semaine au théâtre Loew's.

Primrose invité aux Concerts Symphoniques

Le prochain concert de la Société des Concerts Symphoniques sera dirigé par Désiré Dufaux. Les deux œuvres orchestrales au programme sont l'Ouverture "Euryanthe" de Weber et la 4ème Symphonie de Schumann.

LE RIDEAU VERT présente CE SOIR ET DEMAIN NEIGES

avec Antoinette GIROUX, Yvette BRIND'AMOUR, Roger GARCEAU, Michèle TISSEYRE. Théâtre des Compagnons BILLETS: AM. 7739

LE MARCHEUR de YVES THERIAULT UN DRAME avec Hugnette Oigny, Eleanor Stuart, Jean Duceppe, Robert Rivard, Marcel Sylvain. AU GÉSU du 21 au 25 MARS (matinée 25 mars) Soirée: \$2.25 — 1.75 — 1.25

LA SOCIÉTÉ PROSPERO présente en récital-conjoint LOUISE JOSE DARIOS TORRÈS AUDITORIUM DE SAINT-LAURENT Samedi, le 18 mars — En soiree BILLETS: \$2.00 - 1.50 - 1.00

ROXY FOLLIES 1161, BOUL. ST-LAURENT présente DENISE DARNELL vedette de la scène et de l'écran. "KING OF THE OLYMPIC" "FOUR FACES WEST" BILLETS RESERVES

Guy Rochon Prop. 1960, ave Logan HO. 7371

HORAIRE DE NOS SPECTACLES LOEW'S — "Samson and Delilah", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25. PALACE — "My Foolish Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

RETENU A L'AFFICHE UNE 3e SEMAINE Samson and Delilah HEDY LAMARR VICTOR MATURE GEORGE SANDERS ANGELA LANSBURY HENRY WILCOXON

MY FOOLISH HEART DANNA ANDREWS SUSAN HAYWARD A L'AFFICHE PALACE

12 O'CLOCK HIGH GREGORY PECK 2e semaine Capitol

MONTANA ERROL FLYNN ALEXIS SMITH A L'AFFICHE Primrose

SANDS OF IWO JIMA JOHN WAYNE JOHN AGAR BOBBI MARSH TORREY UCCER A REPUBLIC PICTURE

IMMORTAL SERGEANT FONDA MAUREN O'HARA A L'AFFICHE Orpheum

Chaudre lutte prévue entre Sherbrooke et Royal

Tom Manastersky et Eddie Bush ne pourront s'aligner

Tommy Manastersky et Eddie Bush seront inactifs demain après-midi au Forum, alors que le Royal affrontera la Sherbrooke dans la 2e joute de la série semi-finale 4 de 7 des éliminatoires de la ligue de hockey senior du Québec.

Ces deux joueurs devront se contenter d'assister à la partie comme spectateurs pour en être venus aux coups dans une bataille de coups de bâtons dans la 1ère partie de la série disputée mardi dernier à Sherbrooke.

Manastersky et Bush ont reçu chacun une punition de match par les officiels de la partie, et devront alors purger leur sentence demain.

Azarie Choquet, président de la Q.A.H.A., a reçu le rapport des arbitres au sujet de cette bataille. Avant de prendre une décision, Choquet tiendra une conférence avec Manastersky et Bush quelques minutes avant le début de la partie demain au Forum.

Il est probable que la punition de match imposée aux deux batailleurs soit l'unique sanction, résultant de la bagarre. Mais, il se pourrait que la sentence soit plus sévère si Choquet le juge à propos.

Le cas de Fryday?

Le fait de jouer sur sa glace favorise le Royal pour égaliser les chances de la série demain, mais la tâche des joueurs de Frank Carlin ne sera pas facile, car l'on doute encore que Bob Fryday puisse endosser l'uniforme.

Fryday n'est pas le plus prolifique compte du circuit George Slater, mais c'est un patineur infatigable, un spécialiste dans la mise en échec et un compteur potentiel. Lors de la première partie de la série, les Royaux n'ont pas affiché leur tenue habituelle. Il en a résulté une défaite de 4 à 1.

Malgré ce revers, la plus grande confiance régnait au sein de l'équipe.

HOCKEY

CE SOIR
Ligue Nationale
Rangers à Toronto, Chicago à Détroit.

Ligue Américaine
St-Louis à Hershey, Indianapolis à Springfield, Providence à Cleveland, Buffalo à Pittsburgh.

Ligue Senior
Chicoutimi à Ottawa, Ottawa mène dans la série 4 de 7 quart-finale 1-0.

Ligue Junior
National à Québec, Québec mène dans la série 4 de 7 semi-finale 3 à 0.

Ligue Nationale
Détroit à Chicago, Toronto à Boston, Boston à Chicago.

Ligue Américaine
St-Louis à New-Haven, Springfield à Providence, Cleveland à Indianapolis, Hershey à Cincinnati.

Ligue Senior
Sherbrooke à Royal, Sherbrooke mène dans la série semi-finale 4 de 7 par 1-0, Valleyfield à Québec, Québec dans le quart-finale 4 de 7.

Ligue Junior
Trois-Rivières à Canadien, (Série semi-finale 7 de 9, égal 1-1).

Ligue Intermédiaire
Verdun vs Dostaler College, (Série d'une série finale 2e de 3), (A l'Auditorium de Verdun), Joliette vs Parc Extension, (Série dans la série semi-finale 4 de 7), (A l'Aréna de St-Laurent).

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale
Détroit 12, Chicago 11, Toronto 10, Rangers 9, Boston 8, Canadien 7, St-Louis 6, Chicago 5.

Ligue Américaine
(Division Est)
Buffalo 11, Springfield 10, Providence 9, New Haven 8, Hershey 7.

Ligue Junior
(Division Ouest)
U. de M. 11, McGill 10, Queen's 9, Vancouver 8, Victoria 7.

Ligue Intermédiaire
U. de M. 11, McGill 10, Queen's 9, Vancouver 8, Victoria 7.

Ils devraient se signaler au Forum demain soir



La neuvième et décisive joute Trois-Rivières-Canadiens, en semi-finale des éliminatoires de la ligue Junior, sera présentée au Forum demain soir. On remarque ici en haut, à gauche, Paul Sandoin et à droite, Bob Perreault, étoiles du club Trois-Rivières. En bas, à gauche, Ernie Roche et à droite, Dick Moore du Canadien. Ces quatre jeunes et brillants joueurs devraient se signaler demain.

Gala sportif du collège de Montréal

Les autorités du Collège de Montréal ont fixé au 18 mars prochain la date du festival sportif annuel du Collège. Les préparatifs, déjà avancés, laissent prévoir une soirée des plus intéressantes pour les adultes comme pour les enfants.

Des attributions nombreuses et variées sont inscrites au programme, notamment la troupe des frères Martineau, trapézistes aériens de grand renom, les équilibristes du Patronage Jean Le Prévoit, un spectacle sauteur de barils, une joute de hockey senior entre le Collège Laval et le Collège de Montréal, une joute de hockey Junior entre St-Laurent et Montréal, etc.

Voilà le spectacle attrayant qui sera présenté à l'Auditorium de Verdun, samedi soir, le 18 mars prochain, à 7 h. 45 précises.

GRAND TOURNOI A SAINT-EDOUARD

C'est bien demain soir, dimanche 12 mars à 8 h. 15 que sera présenté le programme final du grand tournoi annuel de tennis sur table pour les championnats de la province de Québec.

Une foule d'amateurs envahira donc la vaste et magnifique salle du Centre paroissial St-Edouard, 6515, rue St-Denis près Beaubien, afin de voir à l'oeuvre les différents vainqueurs des compétitions à l'affiche.

Le programme comprendra: finale simple messieurs et simples dames, finales doubles messieurs et doubles mixtes.

Ce soir (samedi), tous les concurrents qui se sont inscrits dans l'une ou l'autre de ces compétitions devront se présenter au contrôle pour 7 heures précises.

Le Dostaler à Verdun

Le Collège Dostaler, qui vient de remporter le championnat de la ligue Métropolitaine par sa brillante victoire sur le St-Ambroise, qu'il vient de déclasser au compte de 8 à 3, rencontrera demain, à 2 h. 30, le champion de la ligue de la Cité de Verdun à l'Auditorium de Verdun.

Le Dostaler compte sur le trio Richard-Duval-Giguère, qui a compté 15 des 27 buts durant les éliminatoires, pour remporter une première victoire. Un autobus sera à la disposition des nombreux supporters, angle des rues St-Denis et Liège. Le départ se fera à 1 h. 15.

DUPERE VS P. AUX T.

Lundi soir prochain, le 13 mars, à l'Acaadémie Roussin, le Dupéré & Frères rencontrera le Pointe-aux-Trembles pour la troisième et dernière fois pour la semi-finale de la Ligue Amateur de l'Est.

Le gagnant de cette joute visitera le Beauvoir A.A.A. pour le championnat et ainsi gagner le trophée Romeo McDuff, président de la ligue.

Pour qu'il y est une "strike"

Les joueurs de la ligue de baseball ont décidé de faire une "strike" à l'occasion de la semaine de la ligue. Les joueurs de la ligue de baseball ont décidé de faire une "strike" à l'occasion de la semaine de la ligue.

Bill Durnan ne sera pas dans les filets contre les Bruins

Les Canadiens seront de nouveau privés des services de leur brillant gardien de buts, Bill Durnan, ce soir, au Forum, alors qu'ils affronteront les Bruins de Boston. Durnan, qui est sorti récemment de l'hôpital Western après y avoir subi une opération à la tête, résultant d'une chute sur l'arrière du patin de Jim Conacher dans une joute contre les Black Hawks de Chicago, prendra encore quelques jours de repos pleinement mérité.

Il se peut que Durnan soit en mesure de retourner à son poste régulier mercredi soir prochain, alors que les Habitants disputent la victoire aux Red Wings à Detroit.

En l'absence de Durnan, le jeune et habile Gerry McNeil l'a remplacé adéquatement. En trois parties, McNeil a alloué seulement quatre buts.

Les Habitants, sous l'étroite surveillance de Dick Irvin, ont tenu une rigoureuse pratique. Le seul absent à cette pratique était le joueur de centre Elmer Lach, qui souffre d'une blessure au poignet, résultant d'une collision avec le gros Bill Barilko, jeudi soir, contre les Leafs de Toronto.

Lach a rendu visite à Bill Heider. Il doit lui rendre une autre visite aujourd'hui. On ne sait pas encore si Lach sera inactif ce soir contre les Bostoniens.

La partie de ce soir commence à 8 h. 15 précises. C'est une partie de quatre points pour ainsi dire, car les Canadiens se doivent de gagner pour s'assurer virtuellement une place dans les séries éliminatoires.

Fusari remporte une décision facile sur le jeune J. Flood

NEW-YORK, (A.P.) — Charlie Fusari, solide boxeur poids moyen de Irvington, N.H., a vaincu le jeune Jimmie Flood par décision unanime dans un combat de 10 rounds disputé hier soir au Madison Square Garden.

Fusari pesait 151-3.4 livres en comparaison de 158 pour son rival.

Avant que les deux boxeurs prennent le chemin de l'arène, les cotations étaient 3 contre 1 en faveur de Fusari. Mais, après le troisième round, les parieurs auraient obtenu 100 contre 1 que Fusari l'emporterait.

En effet, au 3e assaut, Fusari a bombardé son adversaire de gauches et de droites. Flood fut très combatif, mais un terrible crochet de gauche l'envoya au plancher pour le compte de neuf secondes.

L'arbitre Mark Conn a accordé les 10 rounds à Fusari, tandis que les juges Arthur Schwartz et Bert Grant ont accordé neuf rounds au pugiliste italien et un à Flood.

Au 8e round, Flood a de nouveau été durement ébranlé. Une foule de 2,036 spectateurs a payé une recette totale de \$42,327. Une recette de \$50,000, était prévue par le club International de boxe.

C'était la 2e défaite de Flood en 37 batailles professionnelles. Bobby Dykes, 154^{lb}, de San Antonio, Texas, a fait ses débuts.

Il est revenu de Banff cette semaine, où il a dirigé les skieurs de Québec aux grands championnats nord-américains et canadiens.

Retour de Lionel Terray en France

QUEBEC (D.N.C.) — Lionel Terray, instructeur en chef à l'école de ski Ski Hawk du Château Frontenac, est parti hier pour New-York, où il s'embarquera à bord de l'"Ile de France" pour retourner dans son pays, après avoir passé quatre mois dans notre région.

Il est revenu de Banff cette semaine, où il a dirigé les skieurs de Québec aux grands championnats nord-américains et canadiens.

En plus d'être un instructeur de ski de premier ordre, Lionel Terray est reconnu comme l'un des meilleurs guides alpins d'Europe. Récemment, la Fédération française de la Montagne l'a choisi pour faire partie d'une expédition française, composée de huit hommes, qui tentera l'ascension du massif Dhaulagiri, qui est situé dans les montagnes Himalayas et dont le sommet atteint plus de 8,200 mètres. Le 30 mars, cette expédition quittera la France pour se rendre au royaume indépendant et souverain du Népal, qui a autorisé les français à faire l'ascension du fameux massif. S'ils réussissent, ce sera la première fois dans l'histoire qu'un sommet de plus de 8,000 mètres aura été atteint.

Lionel Terray espère pouvoir revenir à Québec l'hiver prochain.

Lutte serrée prévue entre les clubs P. Extension et Joliette

On prévoit une lutte serrée entre les clubs Cyclones de Joliette et Parc Extension, lors de la quatrième joute de la série semi-finale de quatre de sept, des éliminatoires de la ligue Provinciale, à l'Aréna St-Laurent, demain soir. La joute commencera à huit heures. Une forte délégation de Joliette fera le voyage pour venir encourager ses favoris à la victoire.

Une deuxième joute sera à l'affiche demain et mettra en lice le club Joubert de St-Vincent de Paul, champion intermédiaire C, et le St-Martin de la ligue du Nord.

Le Parc Extension et la Joliette ont chacun une victoire à leur crédit dans leur série et une joute nulle. Le premier club qui aura atteint le total de huit points sera déclaré vainqueur. Une victoire donne deux points et une partie nulle un point.

La cinquième joute de l'autre série semi-finale entre les clubs Abord-à-Plouffe et Rapides de Lachine sera présentée mardi soir à St-Laurent. Abord-à-Plouffe mène trois gains contre un dans la série de quatre de sept.

Jos Desroches, pilote du Parc Extension, a annoncé, hier soir, qu'il opposerait son trio formé de Gaston Labossière, Eddie Murphy, et Albert Hodgkinson au fameux trio du Joliette formé de Jean Monette, Jos Kavanagh et Rock Lassalle.

Rock Goulet n'opérera aucun changement sur son alignement à Joliette. Réal Lafrenière jouera donc de nouveau en compagnie de Ron Sutherland et Jacques Armstrong.

Canadair défait Hydro-Québec, 7-4

Les As de Canadair ont pris les devants sur le Hydro-Québec en l'emportant par 7 à 4 dans la 1ère joute de la série finale de 3 de 5 des éliminatoires de la ligue de hockey Montréal, hier, à l'Auditorium de Verdun.

Young a compté deux buts pour les As, tandis que Kavanagh, Carragher, McArdle, Gravelle et Bouchard ont été les autres compteurs. Guilmoit, Piché, Ménard et Richard ont enregistré les buts du Hydro-Québec.

Dans la seconde période, Kavanagh du Canadair, est venu en collision avec le gardien de buts Jacques Boisvert, du Hydro-Québec. Ce dernier fut immédiatement transporté à l'hôpital, souffrant d'une fracture à la mâchoire et d'une fracture possible du crâne.

Dans les camps d'entraînement

VERO BEACH, FLORIDE (AP). — On compte maintenant quatre blessés dans le camp des Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale. Il s'agit de Gene Hermanski, victime d'une blessure à la cheville, Bob Morgan, Cart Furlilo et Ery Palica. Morgan a la fièvre, tandis que Furlilo et Palica se plaignent d'un commencement de grippe. Ces joueurs ne feront pas le voyage à Miami, où les Dodgers doivent jouer une joute hors-concours.

Palica, qui devait lancer demain, à Miami, sera remplacé par le droitier Clarence Podbielan, un grand des Royaux de Montréal. Phil Haugstad et Billy Loes succéderont à Podbielan au monticule. Bill Antonello remplacera Furlilo dans le champ droit, tandis que George Shuba jouera à la place de Gene Hermanski.

ST-PETERSBURG, Floride. (A.P.) — Le gérant Eddie Dyer utilisera plusieurs recrues et quelques vétérans dans la première joute hors-concours entre les Cardinals de St-Louis et les Yankees de New-York, demain.

Les vétérans sur l'alignement seront l'arrêt-court Marty Marion et les voltigeurs Enos Slaughter et Harry Walker. Joe Garagiola sera derrière le marbre. Chez les jeunes qui endosseront l'uniforme, on remarque les noms des joueurs d'intérieur Solly Hemus et Steve Bilko et du voltigeur Bill Howerton. Tommy Glaviano, qui a joué au troisième but une partie de la saison 1949, sera également sur l'alignement. Ellis Deal, Ken Johnson et John Yuhas lanceront dans l'ordre pour les Cardinals de St-Louis.

Boudreau est satisfait
TUCSON, Ariz. (A.P.) — Les Indiens de Cleveland seront de dangereux candidats dans la course au championnat de la ligue Américaine, déclare le joueur-gérant Lou Boudreau. Ce dernier dit que ses joueurs sont en meilleure forme physique que jamais et que tout fonctionne à merveille au camp d'entraînement.

WEST PALM BEACH, Floride. (AP) — Les Athletics de Philadelphie ont envoyé sous option le joueur d'intérieur, Robert Stewart, jr., 23 ans, aux Bisons de Buffalo, de la ligue Internationale.

ST-PETERSBURG, Flo. (A.P.) — Voici l'alignement des Bombardiers de Bronx pour la joute hors-concours contre les Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale.

NATIONAL Sr. — Buts, Jean Pelouquin; défenses, Marcel S. Rivest, Roland De Varennes; demi-centre, Paul Tanguay; ailiers, Louis Rousseau, Jules Léonard; centre, Claude Marie; subs, Tony Fourniez, Norman McGregor.

La photo ci-dessus nous fait comprendre le nouveau règlement de baseball organisé concernant la zone accordée à une "strike". Il ne faut pas que la balle soit plus élevée que les aisselles et plus basse que les genoux.

Voici le record du nouveau pilote des Royaux de Montréal, Wally Alston

ALSTON, Walter Emmons, gérant, MONTREAL. Joueur d'intérieur. Né à Hamilton, Ohio, le 1er décembre, 1911. Résidence: Lewiston, Ohio. Frappe et lance à droite. Pesanteur: 195 livres. Grandeur: 6'2". Gradué de l'université Miami (Ohio).

Club et Année	J	AB	P	CS	Moy	D	T	C	BV	PPP
1935 Greenwood, E. Dixie	82	219	46	104	.326	25	11	1	3	46
1936 Huntingdon, Mid-Atl.	120	482	89	157	.326	16	8	35	11	114
St-Louis, Nat.	1	1	0	0	.000	0	0	0	0	0
1937 ROCHESTER	66	203	20	50	.246	6	3	6	1	36
Houston, Texas	65	208	20	44	.212	6	2	5	2	16
1938 Portsmouth, Mid-Atl.	122	444	76	138	.311	22	3	28	5	106
1939 Portsmouth, Mid-Atl.	122	444	76	138	.311	22	3	28	5	106
Columbus, So. Atl.	105	399	69	129	.323	26	8	11	3	82
1940 Portsmouth, Mid-Atl. (Gér.)	127	446	79	122	.274	18	3	28	6	112
1941 Springfield, Mid-Atl. (Gér.)	125	456	88	131	.287	26	4	25	4	102
1942 Springfield, Mid-Atl. (Gér.)	120	462	54	143	.310	16	3	12	2	90
1943 ROCHESTER	115	313	37	75	.240	12	2	5	7	40
1944 ROCHESTER	132	319	39	158	.269	10	0	0	0	42
1945 Trenton, Interstate (Gérant)	52	180	46	63	.350	10	2	9	2	48
1946 Trenton, Interstate (Gérant, 3e)	126	447	91	140	.313	30	4	14	2	93
1946 Nashua, N. State (Gér., g.d.)	50	165	21	43	.261	5	6	2	0	30
1947 Pueblo, West. (Gérant, g.d.)	Moins de 10 joutes.									
1948 St-Paul, AA (Gérant, fini 3e)	Moins de 10 joutes.									
1948 St-Paul, AA (Gérant, fini 3e)	Moins de 10 joutes.									
1949 St-Paul, AA (Gérant, gagné le championnat)	Moins de 10 joutes.									

Hameçons et BALLES

Un nouvel ordre de chevalerie vient d'être créé dans la province de Québec. Il réunira ceux qui se sont particulièrement distingués à la diffusion et l'application des principes de conservation dans la province.

L'Ordre Très Honoré de la Chevalerie de Conservation a été fondé par la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, sur la foi d'un octroi annuel de \$300 institué par l'hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, comme encouragement au mouvement conservacionniste.

C'est ce soir que M. Benoit Bertrand, président de la Fédération, proclamera les six premiers chevaliers de l'ordre, et leur remettra un chèque de \$50, comme allocation au titre de noblesse.

De M. Bertrand, nous avons appris que les six chevaliers sont choisis, trois à Québec, trois à Montréal, "pour ne pas faire de jaloux".

De noms, M. Bertrand n'a pas voulu donner, mais à travers les

Alfie Senior sera l'adversaire de Bernard Sergerie

Le deuxième tournoi éliminatoire des Golden Gloves 1950 sera présenté mardi soir prochain au gymnase de la Palestre Nationale. Ce tournoi est organisé par le club de boxe Champêtre. Le programme comprendra 11 rencontres dans la classe novice. Il y aura un autre match entre deux poids-moyens de la classe ouverte.

Ce combat mettra aux prises Alfie Senior, de la 79e batterie et Bernie Sergerie, du club Champêtre. Senior est un vétéran pugiliste qui boxe dans la classe ouverte depuis plusieurs années. C'est un redoutable coureur. Cependant, Senior n'aura pas la tâche facile contre Sergerie. Ce dernier n'a pas l'expérience de son adversaire, mais il est très rapide et peut frapper avec puissance.

Dans une autre rencontre qui suscite un immense intérêt, Rugles Jerrier, du club athlétique Central "Y", fera face à René Mantha, de la Police Juvenile. Ces deux boxeurs, tout jeunes encore, devraient fournir beaucoup d'action.

La première rencontre au programme commencera à 8 h. 30 précises. Elle faut en juger par l'assistance qui a été témoin du premier tournoi éliminatoire présenté cette semaine au club Y.M.H.A., une foule considérable devrait assister au tournoi de mardi soir prochain au centre sportif de la rue Cherrier.

Fête sportive du club Casa

Le club Casa a organisé une grande soirée récréative qui aura lieu le 3 avril prochain à la Casa d'Italie, 505, rue Jean Talon, pour la fête du couronnement de la reine des Sports du Nord de Montréal.

Toutes les jeunes filles qui désirent être candidates à ce grand événement sportif sont priées de se mettre en communication avec M. Johnny Barbucci, 6805 Marquette, tél. VI. 1284.

BUVEZ
Coca-Cola
Soyez rafraichi

Le Valleyfield admis dans la Laurentienne

Paul-Emile Guilbault, président de la ligue de baseball Laurentienne indépendante senior, a maintenant complété ses cadres pour la prochaine saison. En effet, Guilbault vient d'accepter le club Valleyfield. La ligue Laurentienne comprend maintenant 10 clubs.

Lucien Leduc, sportsman avantageusement connu dans les cercles sportifs, sera le pilote du club Valleyfield. Les noms du bureau d'administration du club seront dévoilés dans un avenir rapproché.

Demain après-midi, à 3 heures, en l'hôtel Pennylvanie, les directeurs de la ligue Laurentienne indépendante senior, tiendront une importante assemblée. On profitera de cette réunion pour tracer le calendrier de joutes de 1950 et faire adopter la constitution du circuit.

Avec le Buffalo
WEST PALM BEACH, Floride. (AP) — Les Athletics de Philadelphie ont envoyé sous option le joueur d'intérieur, Robert Stewart, jr., 23 ans, aux Bisons de Buffalo, de la ligue Internationale.

Après un récent concours de ski dans les Laurentides



Cette photo a été prise lors du concours de ski de l'Association des Licenciés de l'École des Hautes Etudes Commerciales, tenu récemment au Piedmont Country Lodge. De gauche à droite: MM. Marcel Caron et 43, président du comité d'organisation de Mercurenski et membre du Conseil d'administration de l'Association; André Côté '49, gagnant du trophée J. A. Simard pour le slalom; Mme Marcel Chagnon, gagnante du trophée Hubert Gaucher pour succès dans slalom et cross-country; MM. Raoul Laporte '40, l'un des organisateurs de Mercurenski; Jean-Raymond Cherrier '48, gagnant du trophée O. Gauthier pour le cross-country; Jos. Ste-Marie '40, président de l'Association; Louis-Raoul Galipeau '36, chef du Secrétariat

FORUM
CE SOIR à 8.15
Hockey professionnel
BOSTON
vs
CANADIENS
Billets de \$1.50 dans la nouvelle section de la Terrasse en vente à 10 h. a.m. ce matin.
Admission générale: \$1.50, \$1.25

Joute décisive entre Trois-Rivières et Canadien au Forum demain; National joue à Québec, ce soir

Il y aura définitivement du hockey junior demain soir au Forum. En effet les Reds de Trois-Rivières ont infligé un cuisant échec, au compte de 10 à 4, au Canadien jeudi pour nécessiter une neuvième et décisive joute dans cette série semi-finale de cinq de neuf. Le National joue contre les Citadelles à Québec, ce soir, et advenant qu'il remporte sa première victoire de la série, deux joutes seront présentées au Forum demain soir. Le National tire de l'arrière 3-0 dans cette autre série semi-finale de quatre de sept et les Citadelles sont favorisées pour triompher, ce soir, et ainsi se qualifier pour la grande finale.

Advenant une victoire des Citadelles ce soir, une seule joute sera à l'affiche demain et mettra aux prises les clubs Canadien et Trois-Rivières. Si par ailleurs le club de la rue Cherrier cause une surprise en l'emportant malgré l'absence de Bernard Geoffrion, deux parties auront lieu demain à compter de 7 h. 30.

Les joueurs du National ont vaillamment combattu mardi dernier au Forum et si la chance leur avait souri ils auraient probablement battu les Citadelles qui étaient pri-



Roger Morrisette

dre le chemin de l'hôpital pour subir une opération pour l'ablation de l'appendice, à ce point de vue disparaissent les chances du club de se qualifier pour la grande finale.

Le club de la rue Cherrier a déçu dans les deux premières joutes contre les Citadelles. Dans la troisième partie les joueurs ont repris leur aplomb, mais manquant totalement de fini près des filets adversaires ils se sont de nouveau avoués vaincus.

Vif intérêt... La Série Canadien-Trois-Rivières est celle qui suscite le plus vif intérêt. Les Reds ont pris une avance de 2-0 dans la série pour voir le Tricolore venir de l'arrière et égarer les chances.

Enallement le Canadien a pris les devants en triomphant dimanche dernier. Le club de Jack Toupin a été décliné une formidable offensive jeudi pour égarer le Tricolore et indiquer clairement qu'il n'entend pas baisser pavillon facilement.

Les deux clubs ont présenté chacun quatre victoires à leur crédit. La joute décisive du club devant rencontrer le vainqueur de la série Nationale-Québec (fort probablement Québec) dans la grande finale du circuit. Les experts se perdent en conjectures pour prédire le vainqueur éventuel. Le Tricolore sera peut-être légèrement favori évoluant sur sa propre glace. Mais après avoir encaissé

Festival à St-Vincent-Ferrier

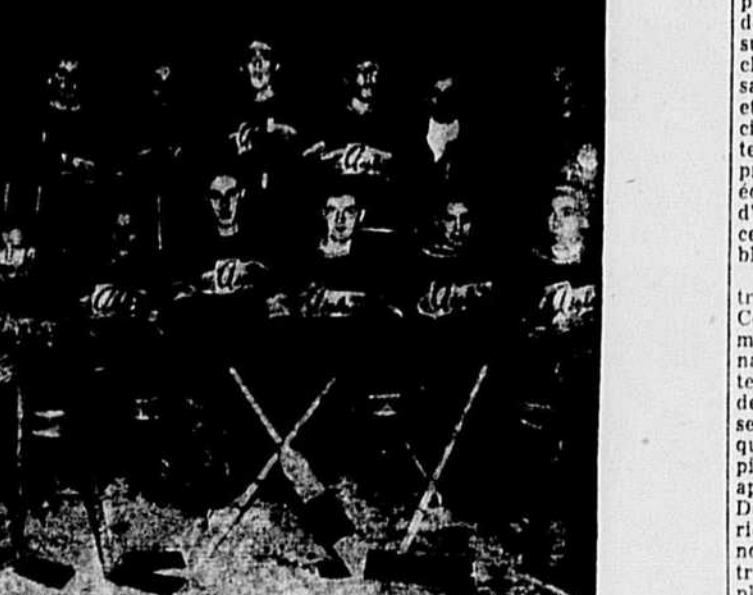
Les Loisirs St-Vincent-Ferrier ont leur premier festival annuel lundi 20 mars 1950. Nous avons la ferme conviction que cette soirée sera un véritable succès. Les organisateurs se sont tout donnés pour offrir à toute entière satisfaction à tous les spectateurs de la paroisse et des environs qui voudront bien accepter d'être des nôtres pour célébrer cette saison de hockey 1949-1950. Ce sera une occasion merveilleuse pour fêter notre équipe intermédiaire championne de la Ligue du Parc Jarry. Nous signale-

Nos sélections aujourd'hui

Le meilleur: Bewitch
Le meilleur "outsider": Texas Brags
Le meilleur "parlay": He Could & Commodore Leo

- Gulfstream Park**
 - 1-Kilroy, Alexis, Big and Better.
 - 2-Texas Brags, Bold Verse, Shaffie.
 - 3-Excel, Coming On, Bold Knot.
 - 4-He Could, Outland, Royal Heals.
 - 5-Broken Crown, Erosion, Schroom.
 - 6-Bewitch, Johns Joy, Armed.
 - 7-Commodore Leo, Wide Margin, Sub.
 - 8-Cencerro, Good Story, Dawn O Peace.
 - 9-Harbor, Beach Boy, Ocean Play. Le meilleur: BEWITCH.
- Tanforon**
 - 1-Castle Oak, Meadowvale Boy, Home Flight.
 - 2-Cisco Gate, One Pint, Sun Ireland.
 - 3-War Adend, Betty Miss, Nan.
 - 4-Drake Mallard, Challah, Bientford.
 - 5-Charlie Baad, Timmetel, Shafter V.
 - 6-Sir Butch, Pharmio, Quilh.
 - 7-The Gike, Casplan Sea, Audacious Man.
 - 8-Honeymoon, Mrs Rabbit, Good Dream.
 - 9-Brut, Battle Cloud, Preserve. Le meilleur: DRAKE MALLARD.
- Sunshine Park**
 - 1-Warrenton, Lo Pon, Red Skipper.
 - 2-Cat K, Arthro, Abrek.
 - 3-Rose Hairan, Blessed Dinah, Veteran.
 - 4-Wallon, Ebro, Gallaham.
 - 5-Blossom Bel, Lady Harp, Equidistar.
 - 6-Tidy Bid, Best Book, Cinder Foot.
 - 7-Ships Pass, Raking, Able.
 - 8-Breath Taker, Equirun, Black Ship.
 - 9-Dive Bomber, Dauntless Bo, Sweet Sara. Le meilleur: BLOSSOM BEL.
- Fair Grounds**
 - 1-Silla F, Khaygram, Chic Rose.
 - 2-Fighting Louie, Mud Guard, Survey.
 - 3-Pretty Sun, Classmate, Tea Dance.
 - 4-Crabby, Ben Davis, Country Editor.
 - 5-Reticule, La Marga, Fussy C J.
 - 6-Rookwood, Walkie Talkie, Lilly Valenti.
 - 7-Greek Ship, Yozl, Cheer Me Up.
 - 8-Bubbins, Templemoyl, Beach Moss.
 - 9-Rotam, Stray Tiger, Arrow Rock.
 - 10-Bold Rumer, Sutton Place, Broad Back. Le meilleur: GREEK SHIP.
- Oaklawn Park**
 - 1-Blank Dismay, Valdina Ripple, Sun Bound.
 - 2-Granny D, Ginny Weaver, Uncle George.
 - 3-Tootsie McCabe, Big Casino, Fair Porter.
 - 4-Ability, Roaming Oscar, Virtue.
 - 5-Beneva, Frapia, Fletler.
 - 6-Fighter Jack, Bellbrook, False Move.
 - 7-Provocative, Bullish, Fancy Flyer.
 - 8-Marksman, Sunstorm, Oceanus. Le meilleur: PROVOCATIVE.
- Charlestown**
 - 1-Love My Gal, Willis E, Road Scrapper.
 - 2-Mix Man, Halgas, Woolfie.
 - 3-Wye River, Easy Homer, Trump Heavy.
 - 4-Wesley A, Royal Rogue, Connie Morse.
 - 5-Make Hay, Blue Rocket, Love Lock.
 - 6-Grandma C, Gay Pilate, Little Brandy.
 - 7-Concise, Sir Imp, Blenel.
 - 8-Gigobury, Mirage, Amlick. Le meilleur: MAKE HAY.

Champions de l'île de Montréal (Midget)



Le club Agiles-Dollard de l'Association Sportive de Verdun, champion de l'île de Montréal, à la suite de sa victoire sur le Lajole-Royal, 1ère rangée: D. Casault, J.-G. Bissonnette, Jean Roch, R. Dubois G. Rousseau, J. Dorais, C. Bourassa. 2e rangée: R. Brunet, président de la ligue; C. St-Pierre, R. Tarzi, R. De L'Étoile, D. Latreille, J. Martin, J. Major, C. Ménard, R. Rivest, Gérard.

Ils joueront leur dernière partie pour les Carabins ce soir



Roger Pinaud

Le docteur Kirkpatrick présentera un magnifique trophée aux Carabins

Le Dr J.-B. Kirkpatrick de l'Université McGill, vice-président du C.I.A.U. (Association Athlétique Interuniversitaire Canadienne) présentera le trophée de l'Université de Montréal et tous ceux qui ont pris ou ont été en concurrence au championnat de hockey interuniversitaire canadien aux Carabins de l'Université de Montréal, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Alors qu'ils joueront contre les Goëls de Kinross, André Laperrière, capitaine de l'équipe, recevra le trophée au nom de tous ses co-équipiers.

La joute commencera à 8.15 h. précises. L'association des étudiants les remercie d'une façon tangible.

Dernière joute des Carabins L'Association athlétique de l'Université de Montréal considère que ceux qui ont suivi les Carabins cette année, qui ont aimé leur jeu, qui ont passé d'agréables moments avec eux, lors de leurs joutes, doivent se faire un devoir de se rendre à l'Auditorium de Verdun, ce soir, pour voir les champions à l'oeuvre une dernière fois. L'issue de la joute ne changeant pas le classement des équipes, l'intérêt portera surtout sur l'hommage à rendre aux Carabins pour leur beau travail, leur esprit d'équipe et leurs succès. Il faut donc se rendre à l'Auditorium de Verdun, ce soir, pour applaudir M. Arthur Therrien qui en 3 ans avec les Carabins a doté ceux-ci de 2

Rosaire Courtois réélu président

Le Club de golf Laval-sur-le-Lac a tenu son assemblée générale annuelle mercredi dernier au Cercle Universitaire.

Les administrateurs élus pour 1950 sont: MM. Joseph Blain, c.r., Rosaire Courtois, c.a., Marcel Fortin, Maurice Gervais, Roger Martel, Marcel Pinsonnault, Albert Rolland, Henri E. Savoie, Dr Rodrigue Sylvestre, Roméo Valois, L.C.

À la première réunion du Conseil tenue après l'assemblée générale, M. Rosaire Courtois, c.a., a été réélu président pour un 2e mandat. M. Maurice Gervais, réélu comme vice-président et M. Marcel Pinsonnault élu comme secrétaire-trésorier.

MM. J.-A.-M. Charbonneau et Aldéric Laurendeau, c.r., les deux derniers présidents du Club, restent membres du Conseil comme présidents honoraires.

Le choix du capitaine et de l'assistant-capitaine sera fait un peu plus tard.

Match par équipes de trois lutteurs

Un programme de lutte qui ne le cède en rien aux deux précédents, sera présenté lundi soir par le promoteur Raoul Goudbout au match Gavilan-Graham lundi dernier, le promoteur Raoul Goudbout s'est mis au travail en vue de son fameux programme de boxe de lundi le 20 mars prochain alors que Robert Villemain fera face au sensationnel boxeur cubain. Cette rencontre suscite dans les cercles de boxe locaux un intérêt qui surpasse tout ce qu'on a connu dans le passé et les indications sont qu'un nouveau record d'assistance et de recettes sera enregistré en cette occasion.

Le promoteur est revenu à Montréal avec d'excellentes nouvelles. En premier lieu il a annoncé que Robert Villemain serait à Montréal, dès lundi et qu'il s'entraînerait tous les jours à la Palestre Nationale.

Il a aussi annoncé qu'il avait bécé un combat de huit rounds entre Gus "Pell" Mell et André Mourguart (qui se bat sous le nom de Mourgart) comme semi-finale. Il s'agit d'un jeune Français qui a fait sensation aux États-Unis étant devenu un grand favori des amateurs de boxe de Buffalo, où il a livré deux combats sensationnels ces derniers temps.

Billy Watson accepte de faire face au champion Yukon Eric

Il a fallu beaucoup de persuasion de la part du promoteur Eddie Quinn pour faire signer à Whipper Billy Watson, de Toronto, un contrat l'opposant en finale mercredi soir prochain, au Forum, à Yukon Eric, de Fairbanks, Alaska. Seule la clause qui donne le championnat mondial des poids-lourds au vainqueur a pu avoir raison des objections du gladiateur de la Ville-Reine.

Watson, en effet, a déjà fait face à Yukon Eric et il n'a pas aimé les suites de cette rencontre. Il est tombé victime, comme tant d'autres, de la fameuse prise du Kautsk Krunch qu'on ne peut apprécier à sa juste valeur si on ne la pas vue de ses propres yeux. L'adversaire est soulevé dans les bras puisés d'Eric et ce dernier le secoue sur ses épaules jusqu'à ce que, les reins presque cassés, le rival ne lâche prise.

Mais l'ambition de Watson de conquérir le championnat mondial lui a fait oublier temporairement tous les désavantages d'une rencontre avec Eric et il s'est entraîné vigoureusement et vue de son match de mercredi.

De son côté, Eric se prépare à son prochain combat par des exercices continus dans nos Laurentides, dont le climat actuel lui rappelle les glaces de son pays natal, l'Alaska. Il n'est pas rare de le voir vêtu en trapper arpenter les abords de nos montagnes enneigées du Nord.

Plusieurs skieurs en randonnée se sont arrêtés à la vue de ce colosse dont la vaste poitrine est une vraie merveille de développement physique et de condition parfaite. L'un de ses passe-temps favoris est de déloger d'énormes blocs de glace et de les transporter à quelques centaines de pieds de distance, question de donner de l'exercice et à sa poitrine et à ses bras.

C'est donc dire qu'il sera en parfait état pour affronter Whipper Billy Watson mercredi soir. On a

AU NATIONAL

Aujourd'hui le club de polo aquatique National de Québec recevra le Hamilton Aquatic Club dans la première joute de la saison. Le total des points sera de deux parties à deux parties, pour le championnat du Canada.

Le club Hamilton dirigé par Thompson connaît une fameuse réputation car ses joueurs ont éliminé le "V" de Toronto qui alignait une très solide équipe.

Le public est invité à assister à cette grande finale de polo aquatique qui sera très intéressante car le jeu est un jeu sérieux qui exige de la part des athlètes beaucoup de force physique et d'endurance.

Robert Villemain arrivera dans la métropole lundi

À peine de retour de Philadelphie, où il s'était rendu pour assister au match Gavilan-Graham lundi dernier, le promoteur Raoul Goudbout s'est mis au travail en vue de son fameux programme de boxe de lundi le 20 mars prochain alors que Robert Villemain fera face au sensationnel boxeur cubain. Cette rencontre suscite dans les cercles de boxe locaux un intérêt qui surpasse tout ce qu'on a connu dans le passé et les indications sont qu'un nouveau record d'assistance et de recettes sera enregistré en cette occasion.

Le promoteur est revenu à Montréal avec d'excellentes nouvelles. En premier lieu il a annoncé que Robert Villemain serait à Montréal, dès lundi et qu'il s'entraînerait tous les jours à la Palestre Nationale.

Il a aussi annoncé qu'il avait bécé un combat de huit rounds entre Gus "Pell" Mell et André Mourguart (qui se bat sous le nom de Mourgart) comme semi-finale. Il s'agit d'un jeune Français qui a fait sensation aux États-Unis étant devenu un grand favori des amateurs de boxe de Buffalo, où il a livré deux combats sensationnels ces derniers temps.

Il est un protégé de Jean Bretonel et possède un style qui ressemble beaucoup à celui de Laurent Dauthuille. Morgart arrivera ici lundi accompagné de Bretonel pendant que Villemain arrivera avec son épouse et sa belle-mère.

FORUM
DIMANCHE le 12 mars à 2.30 P.M.
ELIMINATOIRES DE LA LIGUE SENIOR

Voyez les jeunes et rapides
ROYAL de FRANK CARLIN
jouer contre les champions

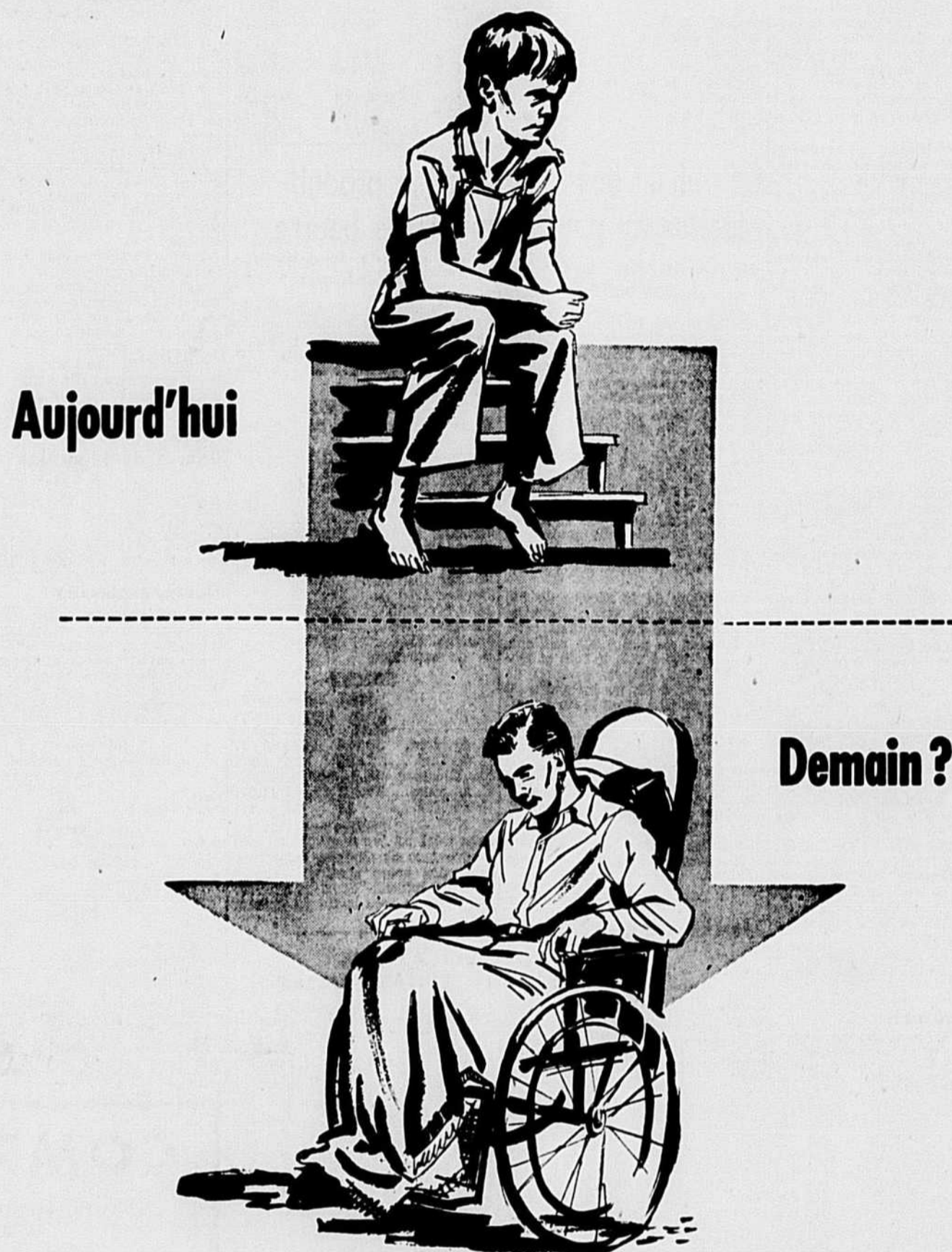
Les SAINTS de SHERBROOKE
dans la seconde partie de leur série 4 ans 7
Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00 — Enfants 50¢
LES ABONNÉS DOIVENT PRENDRE LEURS BILLETS AUJOURD'HUI

DIMANCHE le 12 mars
ELIMINATOIRES JUNIOR
Reds de TROIS-RIVIERES vs CANADIENS
Dans leur partie finale de leur série de 5 ans 9
Si le National défait Québec ce soir, il y aura 2 parties; la première commencera à 7.30 P.M. Si le National est défait il y aura une partie seulement, commençant à 8.30 P.M.
PRIX: \$1.50, \$1.00, .75 — ENFANTS .25



Pour bien des visiteurs au Salon des Sportsmen, le clou du spectacle est représenté par les chiens rapporteurs "à gueule douce", de l'entraîneur Frank Weed. Ces chiens plongent aussi bien en rivière qu'en marécage, pour en rapporter sans serrer la gueule le canard que vient de blesser le chasseur

C'est en votre nom
que la FÉDÉRATION
pratique la charité et le civisme



La charité et le civisme nous imposent de nous intéresser au sort de nos concitoyens, plus particulièrement à la santé de nos jeunes compatriotes, qui seront demain notre population adulte. On sait que la richesse la plus précieuse d'un pays, c'est la santé de sa population.

En donnant à la Fédération, nous aidons à préparer un avenir plus rayonnant de santé aux jeunes qui sont présentement handicapés par la pauvreté et la misère. Au nom de la charité et du civisme, nous devons appuyer l'oeuvre de la Fédération.

Donnons généreusement à la
FÉDÉRATION
DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

BREUVAGES JUMBO LIMITEE

La Société Coopérative de Frais Funéraires

Sun Life Assurance Company of Canada

LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Valiquette

J. P. LABERGE

THE EAGLE LUMBER CO. LTD

LE MAIRE NAPOLEON COURTEMANCHE
 ET LES ECHEVINS DE MONREAL-EST

Omer De Serres
 LIMITEE MONTREAL

Dupuis Frères

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

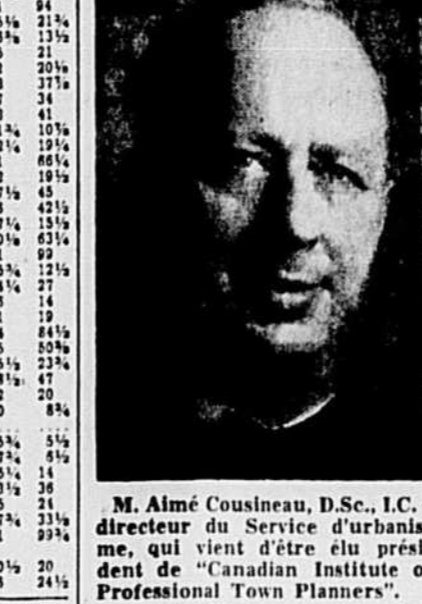
Ventes Stocks

Table of stock sales data with columns for stock names and prices.

Ventes Stocks

Table of stock sales data with columns for stock names and prices.

Elu président



M. Aimé Cousineau, D.Sc., I.C., directeur du Service d'urbanisme...

LES MOTS CROISÉS DU "CANADA"

Crossword puzzle grid with 16 columns and 17 rows.

Horizontalement and Verticalement clues for the crossword puzzle.

Solution de ce problème lundi

CORB DE MONTREAL

Table of Montreal commodity prices for various goods.

Ventes Stocks

Table of stock sales data for the Montreal market.

Ventes Stocks

Table of stock sales data for the Montreal market.

Curb de New-York

Table of New York stock market data.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Text listing prices for various fruits and vegetables at the Bonsecours market.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Grid showing the solution to the previous crossword puzzle.

Dividendes déclarés

Text listing companies that have declared dividends.

Dividendes déclarés

Text listing companies that have declared dividends.

Dividendes déclarés

Text listing companies that have declared dividends.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'BLVD PIE IX' in Sherbrooke.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'PAGÉ & FILS LTÉE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

Radio...

Radio station schedule for Saturday and Sunday.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

ANNONCES CLASSÉES

Real estate advertisement for 'HÔTEL DES PLUS MODERNE'.

Nos députés fédéraux — V
M. Azellus Denis
"Le député des électeurs" de Montréal-Saint-Denis

"What we have, we hold".

La devise anglaise "What we have we hold" s'applique bien à M. Azellus Denis, député de Saint-Denis. M. Denis, que l'on appelle dans son comté "le député des électeurs", ne recherche que ce qu'il croit pouvoir obtenir. Et ce qu'il recherche, il l'obtient toujours et il le garde ou le défend avec la ténacité du bulldozer.

On se représente difficilement aujourd'hui le comté de Saint-Denis sans un député qui s'appelle Denis. Saint-Denis est représenté par des Denis au Parlement canadien depuis 1921. Le Dr Arthur Denis, frère de M. Azellus Denis, a été député fédéral de Saint-Denis de 1921 à 1934. Le Dr Denis mourut en 1934. Il y eut une élection l'année suivante et M. Azellus Denis était élu député de Saint-Denis. Aujourd'hui Saint-Denis est le fief électoral de M. Azellus Denis.

Cependant M. Azellus Denis n'a pas obtenu ce fief sur un plateau d'argent, en dépit du fait que son frère a été député de Saint-Denis pendant longtemps. A sa première élection, en 1935, M. Azellus Denis a été élu par une forte majorité, mais il a bataillé énergiquement pour être choisi candidat libéral officiel. M. Azellus Denis a en effet été choisi porte-étendard du parti libéral dans Saint-Denis à une convention qui a duré jusqu'à 3 h. du matin et où il y avait huit concurrents. M. Denis n'a été choisi candidat



A la pose de la pierre angulaire de l'immeuble de la Cour suprême, par la reine, à Ottawa, au printemps de 1939. M. Denis a travaillé pour que nous ayons une véritable Cour suprême. De gauche à droite, le Dr Aimé Laplante, Mme Laplante et M. Azellus Denis.

libéral officiel qu'après plusieurs tours de scrutin. Aujourd'hui, Saint-Denis est son fief, en ce sens qu'il y tient ferme, en ce sens qu'il a toujours eu depuis 1935 et qu'il a encore l'appui des électeurs. Il a travaillé avec opiniâtreté pour obtenir ce fief et il ne néglige rien pour le conserver. Il est vraiment "le député des électeurs". Sa porte est toujours ouverte, jour et nuit, à tous les électeurs de Saint-Denis.

Il ne fait pas de promesses qu'il ne peut pas tenir. Quand il sait le pouvoir obtenir quelque chose, il en donne la raison. M. Denis est membre de toutes les associations du comté de Saint-Denis et il a leur appui, particulièrement celui de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, dont le sympathique président est M. Daniel Kochenberger fils. M. Denis aime beaucoup la vie de député, en dépit de toutes les difficultés qu'elle occasionne.

Pour les électeurs

Il a travaillé avec l'hon. Joseph Jean pour faire construire un bureau de poste dans le nord-est de la ville. Ce bureau de poste sera construit sous peu, mais il ne sera pas dans son comté. Il en sera éloigné de deux rues. Cependant la population du comté de Saint-Denis en bénéficiera grandement, surtout les électeurs des paroisses Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus et Saint-Vincent-Ferrier.

M. Denis est un partisan convaincu de la sécurité sociale. Il a fait à ce sujet plusieurs démarches. La dernière qui, croit-il, sera comme les autres couronnée de succès, a trait à la construction d'un nouvel hôpital dans le nord de Montréal.

M. Denis a aussi travaillé énergiquement, en coopération avec d'autres députés, pour que les Canadiens français soient plus nombreux dans le service civil et pour qu'ils y occupent un plus grand nombre de postes importants. Ses démarches à ce sujet ont été faites de façon particulièrement diplomatique et elles ont apporté des résultats intéressants.

M. Denis a été membre des commissions parlementaires des comptes publics et de la répartition des comtés. En Chambre, il ne prend la parole qu'uniquement quand il croit que c'est nécessaire. Il s'est déjà levé pour dire qu'il différait d'opinion avec ses chefs. Cependant il est toujours resté membre du parti libéral, car il croit que ce parti est celui qui sert le mieux le peuple. Il croit que c'est au sein du parti libéral qu'un député peut le mieux défendre la cause de ses électeurs et la cause du peuple en général.

"Aux âmes bien nées..."

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années". Ces mots de Pierre Corneille illustrent l'ascension rapide, au point de vue professionnel et politique, de M. Azellus Denis. M. Denis a terminé son cours classique à 18 ans. A 22 ans, il était avocat et à 28 ans il était député. Il a été élu la première fois par une forte majorité et il a toujours été réélu par de fortes majorités. Aujourd'hui, il a 42 ans, il aura 43 ans le 26 mars prochain.

Parmi les 20 députés fédéraux de l'île de Montréal, M. Denis, bien que jeune encore, est, avec M. Sarto Fournier, un autre jeune, celui qui a le plus grand nombre d'années de service au Parlement canadien. Et parmi les 73 députés fédéraux de la province de Québec, il n'est dépassé à ce sujet que par l'hon. "Chubby" Power, M. Jean-François Pouliot et l'hon. Alphonse Fournier.

Au début de la dernière guerre, M. Denis est entré comme simple soldat dans le régiment de Châteauguay. Il y a servi comme soldat durant un an et a été promu à la suite gagnée tous ses grades. Aujourd'hui, il est major dans le 2e bataillon de réserve du Régiment de Châteauguay.

Une véritable Cour suprême

En novembre 1948, l'hon. Roland Beaudry a parlé à la grande assemblée organisée par M. Denis Beaudry pour réclamer "une diminution considérable de l'impôt sur le revenu, l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien, l'abolition des appels au Conseil privé, le choix de la Cour suprême comme tribunal de dernier ressort, un contrôle plus grand du fonctionnarisme par le Parlement et une représentation canadienne-française adéquate dans le service civil". Comme l'ont prouvé les événements depuis la tenue de cette assemblée, M. Denis obtient ce qu'il recherche. Et comme il le prévoyait au printemps de 1939, à Ottawa, à la pose de la pierre angulaire de l'immeuble de la Cour suprême, les appels au Conseil privé de Londres ont été abolis; notre Cour suprême n'est plus suprême seulement de nom; elle l'est devenue en fait.

Le 1er test de M. Saint-Laurent

En décembre 1948, l'hon. Joseph Jean, qui était alors directeur de l'organisation libérale dans la province, confiait à M. Denis la tâche de diriger une campagne électorale dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, un comté de l'Opposition. A ce moment, peu de temps après la victoire duplessiste, une élection fédérale complémentaire avait lieu dans cette circonscription électorale. C'était la première élection dans le Québec depuis que le très hon. Louis Saint-Laurent était devenu premier ministre du Canada. M. Denis a obtenu un beau succès, puisque le candidat libéral, M. Léopold Demers, a été élu par une majorité considérable. Cette victoire fut évidemment en premier lieu celle de M. Saint-Laurent et de M. Demers mais elle fut aussi celle de M. Jean, de M. Denis et de tous ceux qui ont participé à la campagne libérale. Parmi ceux qui prirent une part active à la lutte, se trouvait l'hon. Edouard Rinfret, alors simple député.

Entregent et ténacité

M. Denis, contrairement à bien des députés duplessistes, loin de se faire construire un château, n'a même pas de maison à lui; il est marié et est très attaché à son foyer. Il est député et il est très attaché à ses électeurs. De tempérament plutôt modéré, il ne recherche rien d'improbable. Mais il est aussi un esprit calculateur et il a de l'entregent. Quand il a décidé d'obtenir quelque chose, il prend les moyens nécessaires pour atteindre son but et il prend aussi les moyens nécessaires pour garder ce qu'il a.

Roger NADEAU
L'article de samedi prochain portera sur l'hon. Gaspard Fautoux, député de Sainte-Marie.

Vernon Cardy avoue et cause la surprise des surprises!

Par Adolphe Nantel

La surprise a été générale au Palais, hier, dans la plus modeste des salles d'audience, une ancienne chambre de témoins anciennement à cause de l'augmentation des procès de la Correctionnelle.

Nous sommes dans l'audience 3A. Le juge Gerald Almond monte sur le banc pour écouter les avocats de M. Vernon G. Cardy, magistat de l'hôtelier, accusé de violation de la loi de contrôle de change étranger, et qui a décliné la juridiction du tribunal des Conventions sommaires il y a déjà un mois.

Mes John Ahern, c.r., André Montpetit, c.r., et Clarence Quinlan, c.r., sont à leurs fauteuils. On attend l'hon. Thomas Viens, avocat de M. Cardy. Une porte s'ouvre. C'est Me Raymond Noël, c.r., qui entre et explique qu'il remplace Me Viens, retenu à Ottawa par ses devoirs de la session.

Et puis la bombe éclate. Me Noël, toujours calme, enregistre des aveux de culpabilité au nom de son client Cardy, pour avoir effectué des transactions au total de \$200,000 sans obtenir un permis de l'office de contrôle du Change étranger.

Me Ahern, parlant au nom de ses collègues de la poursuite, suggère une amende de \$100,000 et une peine de prison en plus. Me Noël présente ensuite un long plaidoyer pour expliquer que Cardy s'est fait des transactions illégales à quand même fait revenir au pays des devises américaines pour près de \$40,000. Grand amateur de chevaux, il vient même d'en vendre quatre, au joli prix de \$26,000 à un américain, mais avec un permis cette fois. L'inculpé a donné une magnifique publicité au Canada par ses concours hippiques de l'autre côté de la frontière et tous se souviennent du charme de ses deux écuries, les sœurs Ferguson. Cette publicité a amené ici des touristes en quantité.

En réponse à la suggestion de Me Ahern pour une amende de \$100,000, Me Noël déclare qu'une amende de \$25,000 serait non seulement suffisante, mais supérieure à de nombreuses amendes imposées en Correctionnelle en regard du contrôle du change étranger.

Après près de deux heures de plaidoiries de part et d'autre, le juge Almond décidait d'ajourner au 24 mars le prononcé de sa sentence.

L'agent de police trop zélé devant la Cour supérieure...
Hip... hip... Hourra!
Un fiancé qui avait célébré son prochain mariage avec des copains, le 7 novembre dernier, M. Thomas Crockett, manifestait sa joie par des cris que vous venez de lire, sur la rue Bernard à l'heure où les coqs commencent à narguer l'aube indécise.

Un agent de police fort zélé l'appréhende, l'accuse d'avoir flâné ivre la nuit, et le traduit le lendemain, devant le recorder en chef Roland Paquet.

Le recorder acquittait le fiancé haut la main mais Crockett, qui dut retarder ses épousailles à cause de cette arrestation impensable, institua une action en dommage en Cour supérieure.

Le procès s'est terminé hier devant l'hon. juge Louis Cousineau, qui s'est empressé d'accueillir la demande, après la plaidoirie de Me Alphonse Patenaude, c.r., avocat de la poursuite, pour condamner la

ville à payer à M. Crockett, une indemnité de \$210 avec tous les dépens pour cette fautive arrestation.

Le juge Cousineau ne s'est pas gêné pour souligner qu'il y avait trois catégories de juges, d'avocats et de policiers, les bons, les médiocres et les mauvais.

Puis, sans déclarer que l'agent qui assomma Crockett était dans la classe des mauvais constables, le tribunal ne le voit pas avec les deux autres groupes. Cette arrestation, parce qu'un gars "enterré sa vie de garçon", n'aurait jamais dû se faire.

Le juge Cousineau a en plus mentionné la malice de la part de l'agent de police en cause. Après l'acquiescement de Crockett par le recorder en chef Roland Paquet, le même agent arrêté de nouveau son "inculpé" et l'accuse d'avoir troublé la paix. Résultat, un second acquiescement en Cour du recorder.

L'hon. juge Réal-Eugène Angers, de la Cour de l'Échiquier, débûtre depuis hier dans la pétition de droit de M. Hector Clément, 6530, rue de Gaspé, représenté par Me Alphonse Patenaude, c.r., qui réclame des dommages de \$10,000, des autorités fédérales à la suite d'un peu banal accident survenu le 28 février 1948.

Le pétitionnaire Clément était de garde dans un dépôt du département de la défense nationale, dans la métropole. Il se rendait à son travail dans un "jeep" de l'armée. Son chauffeur roulait à une vitesse folle lorsqu'en arrivant pour tourner, à la 10e avenue à Montréal-Sud, le véhicule dérappa et va s'écraser dans la glace et la neige, en bordure de la chaussée.

La victime souffre d'une infirmité permanente à la jambe droite. Dans son témoignage Clément a dit avoir demandé au chauffeur de ne pas aller si vite en maintes reprises.

Le procureur-général du Canada, représenté par Me Yves Pelletier, c.r., a présenté une défense écrite en ces termes: "Si la voiture allait trop vite, ce que nous nions, Clément n'avait qu'à débarquer." Me Pelletier a longuement contre-interrogé tous les témoins du pétitionnaire.

La mort a passé
Une de ces dernières années, 360 Canadiens, presque tous des enfants, ont succombé à la diphtérie et à la coqueluche. L'immunisation aurait sauvé plusieurs de ces victimes. Les autorités de l'hygiène infantile s'accordent sur la protection apportée par l'immunisation. Ce service est gratuit. Faites immuniser vos enfants aujourd'hui.

Les lignes de la main et la destinée humaine (par Josef Ranald, Ph. D.) ANATOLE FRANCE



Philosophe et poète satirique, Anatole France est devenu l'une des plus brillantes personnalités littéraires du monde. Son oeuvre a été couronnée d'un prix Nobel.

L'art de faire des églises de neige



La plupart des enfants se construisent des forts de neige et dans ces redoutes se livrent les batailles épiques de leurs rêves. Mais le jeune homme que l'on voit ci-haut, avec les deux bambines l'aidant à mettre la dernière touche à son oeuvre, a préféré ériger une église de neige. On remarque le réalisme de cette "cathédrale", complété avec son clocher et ses quatre croix. Il est malheureux qu'elle ne dure que l'espace des neiges.

La petite madame trop bonne et le chambreur trop retors

Le mari doit répondre des actes de sa femme. Cette règle de la loi des liqueurs a été appliquée par le juge Irénée Lagarde, hier, dans le cas d'un brave épicière de la métropole, qui opère aussi une importante maison de touristes.

Me Jean-H. Deslauriers, avocat de la défense, fit admettre à un témoin de la poursuite, représentée par Me Maurice Sauvé, qu'il allait régulièrement en chambre à l'immeuble de l'inculpé, presque chaque semaine depuis un an.

Puis, c'est l'épouse naïve et confiante du prévenu qui relate avoir cru son client qui avait une soif de champagne, après la fermeture des établissements licenciés. Il lui fallait de la bière. Madame en sortait deux bouteilles de sa glacière pour le lui passer sans rien exiger. Le "chambreur" laissa trois dollars sur la table de la cuisine. Elle eut le malheur de les garder.

Après ces détails, le juge Lagarde se décida: "Même si l'agent provocateur manque de courtoisie pour ne pas dire plus, le tribunal doit s'en tenir à la loi. Un délit a été commis et la vente est clairement définie dans le texte. Je le regrette infiniment mais je dois déclarer l'inculpé coupable. Le mari doit répondre des actes de sa femme.

Me Deslauriers obtenait ensuite l'amende minimum de \$50, avec une offre de délit qu'il refusa, allant payer paix sur l'ongle au greffe de la Ruib, avec son client.

Un alcool trop concentré et le suspect qui s'en sauve...

Martial Hébert, 2012 rue Hogan, accusé de possession illégale de spiritueux, a été acquitté par le juge Irénée Lagarde, hier.

Me Philippe Ferland, c.r., avocat de la poursuite, présenta sa preuve pour la compléter avec un certificat d'analyse dans lequel on voit tout juste que l'alcool saisi était un "alcool de forte concentration".

Me Louis Robichaud, avocat de la défense, souligna aussitôt que d'habitude l'alcool de forte concentration est employé en médecine et non pas par les habitués des liqueurs.

Le tribunal donne raison à la défense et décide: "La loi des liqueurs est tellement rigoureuse qu'on ne doit pas l'étendre. Je vois un certificat d'analyse qui parle d'alcool de forte concentration. De suite, je pense à l'alcool pour fins médicales. Je dois dire ici que j'ai lu votre livre sur la loi des liqueurs, maître Ferland. Cette lecture m'a beau-

coup aidé et je dois rejeter l'accusation à cause du certificat d'analyse incomplet, obscur et défectueux.

La faute commune
L'hon. juge Frederick T. Collins, dans un jugement fort élaboré rendu hier, accueille en partie la demande de M. Normand Robert, qui réclame \$15,776, de la compagnie Mount Royal Dairies, Ltd., à la suite d'une collision entre deux camions, survenue le 11 juin 1947, à l'intersection des rues Gilford et Parthenais.

Le tribunal décide que les deux chauffeurs sont également en faute, évalue les dommages subis par Robert à \$9,493 et condamne la Mount Royal Dairies à lui payer une somme de \$4,746, avec dépens. Me M. T. Sigler, c.r., représentait le demandeur Robert.

Avis
DEMANDE DE DIVORCE
AVIS est par les présentes donné que LEO BERGER, commis, des Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, pour obtenir un Bill de Divorce d'avec son épouse, GRAZIELLA BERGER, née BOULIANE, serveuse, d. Cité et District de Montréal, pour cause d'adultère.

Montreal, ce 2e jour de mars 1950. GERMAIN BOCK, Procureur du requérant.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE
AVIS est par les présentes donné que CAMILLE POULIN, ouvrier en construction, de la cité de Québec, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou à la prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse ALINE HAMEL, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 2e jour de mars, 1950. FOSTER, HANNEN, WATT & STIKEMAN, Procureurs du requérant. 507, place d'Armes, Montréal, P.Q.

Cartes Professionnelles
AVOCATS
Tel. PL 1442
Prévost, Montpetit, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
Claude Prévost, C.R., Jean-Paul Noël
André Montpetit, C.R., Guy Desjardins
Guillaume Geoffrin, L.L.L., Luc Antoine, B.C.L.
460, ST-JEAN Montréal SUITE 515

Geoffrin & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
Guillaume Geoffrin, L.L.L.
Luc Antoine, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse téléphonique: "Geoffrin"
Tel. HARBOR 8177 MONTREAL

LE CANADA ET L'EXPOSITION INTERNATIONALE EN TEXTILES

Si l'industrie des textiles n'est pas en France aussi importante que celle du traitement des métaux, elle n'embauche pas moins que 600,000 employés. Rien que dans la partie Nord du pays, elle en compte la moitié. Aussi, Lille, la grande ville du Nord français, vient d'être choisie comme le centre de l'exposition internationale des Textiles projetée pour 1951, du 28 avril au 20 mai: trois semaines, y compris quatre dimanches et deux jours de fête chômés. On n'y attend pas moins d'un million de visiteurs.

M. Roger Catlin, Commissaire général de cette exposition textile internationale et Directeur de l'Union des Industries textiles de France, après avoir obtenu l'adhésion des principaux pays européens, vient d'arriver au Canada où il espère trouver une non moindre adhésion au projet. Déjà les États-Unis, qu'il a visités, ont paru des plus favorables à cette initiative.

L'hon. M. Howe, ministre du Commerce d'Ottawa, lui a accordé hier un entretien personnel au cours duquel il a manifesté sa pleine et entière satisfaction à l'endroit du projet et de la participation de nos industriels en textiles.

M. Roger Catlin, venu une première fois à Montréal, il y a trois ans, à titre de représentant national français à la conférence internationale du Travail tenue à l'Université de Montréal, s'est déclaré réjoui d'être une fois de plus parmi nous, dans un pays où je voudrais vivre, disait-il aux journalistes, si je n'étais déjà citoyen de France."

Libre échange
Ce grand ami des Canadiens, après avoir fait remarquer que l'industriel français supporte, après le jour où, à l'économie fermée des pays d'Europe depuis la guerre, succédèrent enfin le libre échange, a raconté que cette exposition internationale des Textiles à Lille est un des premiers grands pas accomplis dans ce sens avec, d'ailleurs, le complet assentiment du gouvernement français. Cette exposition doit revêtir un double caractère industriel et commercial.

Buts des organisateurs
La France, pour sa part, se propose deux buts importants à l'occasion de cette exposition: premièrement, permettre aux industriels étrangers de mieux connaître leurs propres produits textiles, ce que ne saurait manquer, croit-on, de faire ressortir une telle confrontation des produits d'une multitude de nations. En second lieu: favoriser les prises de contact personnelles entre les chefs des grandes maisons industrielles en textiles du monde entier. Contact humain que ne saurait remplacer "la lettre d'affaires" ou les transactions commerciales de caractère anonyme.

Fourrures canadiennes
Exposition textile: matières premières textiles, industrie du vêtement, industrie des textiles proprement dite. Le croirait-on? Le Canada vient, en principe, d'obtenir l'autorisation d'y avoir un pavillon... de la fourrure canadienne. "Il me paraît en effet essentiel, pour le prestige à l'étranger de votre pays, dit M. Catlin, que le Canada ait sa large part des représentations à cette exposition internationale spécialisée. Aussi, j'ai cru, pour augmenter ce prestige, pouvoir affirmer que j'obtiens du conseil d'administration de l'exposition de Lille l'autorisation voulue pour qu'un tel pavillon de la fourrure y trouve place.

"Nous n'avons voulu faire d'exception pour personne; aussi, les autres pays auront-ils l'avantage d'y avoir le leur; mais, comme tout le monde sait, le Canada est éminemment le pays le plus riche en fourrures; de sorte que..."

Depuis la guerre, fait tel remarquer M. Catlin, l'importation en Europe des fourrures a connu un déclin quasi-absolu à cause de (Suite 2e page. 1ère col.)

Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
No. 282,500.
HENRY MORGAN & CO. LIMITEE, corps politique et incorporé, dûment incorporé ayant un bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et district de Montréal. Demanderesse
vs
JUAN SILVA, de la Cité de Havana, dans la République de Cuba. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Montreal, 7ème jour de mars 1950.
T. DEPATIE,
Député-Protomotaire.

Avis légal
DEMANDE DE DIVORCE
AVIS est par les présentes donné que WILLIAM AUBREY RICARDO AIRD, de Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session présente ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse OLIVE MIRIAM LOUISE SHARPLES AIRD, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.
Montreal, le 8 mars 1950.
LAZARUS L. TINKOFF,
Procureur du requérant.
266 ouest, rue Notre-Dame,
Montreal, Québec.

CANAL LACHINE
Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit entre les 18 et 19 courant pour une période d'environ trente jours.
JEAN BARCELO, Ingénieur-Surintendant, Canal du Québec, 400, Place Youville.

De par le monde entier Il est traditionnel de répéter "DU GRANTS ET..."
Distillé et embouteillé en Écosse par la même famille depuis plus d'un demi-siècle

82e ANNIVERSAIRE
OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS SOULIERS PRINTANIERES POUR HOMMES
UN BAS PRIX ANNIVERSAIRE ... ECONOMIE POUR VOUS!

Pointures 6 à 12 — largeurs variées
SPECIAL 82e ANNIVERSAIRE 6.95 La paire

Nouveaux modèles en vogue pour le printemps. Cuir souple dans les populaires tons de brun ou vin... quelques noir dans le groupe. Semelles épaisses, formes nouvelles à pointes moyennes ou larges.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Freres
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président